

POUR ROJBIN, SAKINE, LEYLA
MILITANTES KURDES ASSASSINEES A PARIS
LE 9 JANVIER 2013



HOMMAGE ET MARCHE BLANCHE
SAMEDI 9 FEVRIER 2013

COMMUNIQUE
DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE	2
HOMMAGE ET MARCHE BLANCHE - COMMUNIQUE	4
LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES	5
CONTACT PRESSE	5
QUE JUSTICE SOIT FAITE	6
BIOGRAPHIES DE FEMMES AMBASSADRICES DU PEUPLE KURDE	7
DECLARATIONS, MESSAGES, HOMMAGES	8
Secrétariat International de la MMF (Marche Mondiale des Femmes)	8
Communiqué du Mouvement de la Paix	9
Le Groupe GUE/NGL du Parlement Européen	10
Assassinat de 3 femmes kurdes condamnation de l'Institut Tchobanian	10
Déclaration des co-présidents du BDP (Parti pour la Paix et la Démocratie)	11
Communiqué - Joël Dutto Conseiller Général Honoraire des BdR Membre du réseau PCF - Solidarité Kurdistan	12
Meurtre de trois Kurdes à Paris : réactions à gauche	13
Attentat anti-kurde à Paris : Condamnation du CCAF (Conseil de Coordination des Organisations Arméniennes de France)	13
Lettre du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) au Président de la République	14
Mouvement Européen des Femmes Kurdes	15
REVUE DE PRESSE	17
Le Monde	17
Justice pour les trois militantes kurdes	17
My Europ	19
Les vraies raisons de l'assassinat des trois militantes kurdes	19
Amitiés kurdes de Bretagne	24
Qui a tué Rojbin, Sakine et Leyla ? Un suspect est écroué	24
YOL (routes de Turquie et d'ailleurs)	25
Le Parlement Européen soutient le dialogue entre le gouvernement turc et le PKK	25
Au fil du Bosphore - Blogs le Monde	26
Qui est Ömer Güney, le suspect du meurtre de trois militantes kurdes?	26

Le Point	27
Les loups sont entrés dans Paris	27
Nouvelles d'Arménie- Magazine	28
L'irrésistible montée de la violence panturque, par Ara Toranian	28
L'humanité	29
Fidan Dogan, jeune militante kurde, assassinée à Paris (entretien)	29
Blogs - Mediapart	31
Les kurdes d'Europe menacés, Erdogan vise l'Allemagne	31
20 Minutes	33
La France veut retrouver sa place dans le jeu des grands contrats en Turquie	33
Turquie Européenne	35
Un dangereux projet de loi sur la coopération policière franco-turque	35
Rue 89	39
Pinar Selek condamnée à la prison à perpétuité en Turquie	39
Le Figaro	40
Les avocats français solidaires des Turcs	40
RFI	41
Turquie : record mondial avec 76 journalistes emprisonnés	41

HOMMAGE ET MARCHE BLANCHE - COMMUNIQUE

APPEL A UNE MARCHE BLANCHE POUR ROJBIN, SAKINE, LEYLA, MILITANTES KURDES ASSASSINEES A PARIS

MOURIR POUR DES IDEES

Trois militantes kurdes ont été assassinées Mercredi 9 janvier 2013 en plein Paris, dans les bureaux du Centre d'Information du Kurdistan. L'une d'entre elles, Sakine Cansiz, était réfugiée politique. Ces femmes se battaient pour la reconnaissance des droits fondamentaux du peuple kurde, lesquels sont toujours bafoués en Turquie.

Dans le cadre de leurs activités politiques et associatives respectives, elles dénonçaient les violations des droits humains perpétrées en Turquie contre la population kurde, elles militaient pour la paix, pour la résolution pacifique de la question kurde. Elles soutenaient les pourparlers de paix actuellement en cours entre le gouvernement turc et le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan).

C'EST L'ESPOIR DE LA PAIX QU'ON A TENTE D'ASSASSINER

L'une d'elle, Fidan Dogan (Rojbin), Directrice du Centre d'Information du Kurdistan (CIK), était bien connue de la communauté Kurde et des associations de défense des droits humains, notamment marseillaises, qui soutiennent la juste cause du peuple Kurde pour le respect de leurs droits fondamentaux. Figure emblématique de la jeune femme kurde, résolument moderne, elle luttait contre toutes les formes d'oppression y compris celles faites aux femmes. Sa force de conviction était la seule arme qu'elle savait manier, avec élégance et efficacité. On a fait taire cette voix qu'on pouvait difficilement qualifier de « terroriste ».

Rojbin, Sakine, Leyla manqueront à tous leurs amis et à tous les militants des droits humains.

LEURS DROITS SONT NOS DROITS

NON AUX ASSASSINATS POLITIQUES, NON A L'IMPUNITÉ

Pour que cessent les violations des droits humains

Pour que le peuple kurde puisse jouir enfin pleinement de ses droits les plus fondamentaux

Pour que toute la lumière soit faite sur ces crimes odieux

Pour que les auteurs et les commanditaires soient identifiés et sanctionnés

Pour marquer notre tristesse et notre détermination à poursuivre leur combat pour la paix

Pour rendre hommage à ces trois femmes qui luttèrent pacifiquement pour les droits humains

HOMMAGE ET MARCHE POUR LA PAIX JUSQU'AU VIEUX PORT

EN LEUR MEMOIRE, NOUS, SIGNATAIRES, COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE AVEC DRAPEAU, ECHARPE, FOULARD BLANC ET/OU UNE ROSE QUE NOUS JETTERONS A LA MER COMME UN MESSAGE DE PAIX EN DIRECTION DE L'AUTRE COTE DES RIVES DE LA MEDITERRANEE.

RASSEMBLEMENT LE SAMEDI 9 FEVRIER A 14H

LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES

AFASPA (Association Française d’Amitié et de Solidarité aux Peuples d’Afrique)
Aix Solidarité
Arcadie Aubagne
Centre Culturel Alevi
Centre Culturel de Mésopotamie
Centre Evolutif Lilith (CEL)
Collectif Solidarité Maghreb
Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK)
Collectif 13 Droits des Femmes,
Gauche Anticapitaliste
Institut arménien de France
Jeunes Communistes 13 (JC 13)
L’Appel des Cent Aubagne
L.D.H. 13 (Ligue des droits de l’Homme)
Le Livre de Ruth Ensues-la-Redonne
Le Parti de Gauche 13
Marche Mondiale des Femmes 13 PACA (MMF 13 PACA)
Mille Bâbords
Mouvement de la Paix 13
MRAP 13 (Mouvement contre le Racisme et pour l’Amitié entre les Peuples)
NPA 13 (Nouveau Parti Anticapitaliste)
Parti Communiste Français (PCF)
Partit Occitan
Solidarité & Liberté
Union Juive Française pour la Paix (UJFP)
ZARI (pour la promotion de la culture Amazighe 13)

CONTACT PRESSE

Annick Samouelian
Solidarité et Liberté
+33 9 52 56 52 11
+33 6 82 24 06 82
solidarite.et.liberte@gmail.com

Philippe Dieudonné
Ligue des Droits de l’Homme 13
+33 6 50 60 53 81
dieudonne.philippe@wanadoo.fr

QUE JUSTICE SOIT FAITE

Le 9 janvier 2013, trois militantes kurdes, Sakine CANSIZ, Fidan DOGAN et Leyla SAYLEMEZ ont été exécutées dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan (CIK), situé en plein centre de Paris.

Le peuple kurde, et tous ceux qui, avec lui, ont dénoncé ces crimes barbares, éprouvent une immense colère et condamnent avec fermeté ce massacre. Cette tragédie a donné lieu à beaucoup de commentaires et de spéculations. Elle intervient dans un moment où des discussions sont en cours entre le gouvernement turc et le leader kurde Abdullah Ocalan. Nous ne pouvons écarter l'idée que cela pourrait s'inscrire dans une stratégie visant à l'échec des pourparlers. Depuis 1993, le mouvement de libération kurde a ouvert plusieurs voies en vue d'une solution à la question kurde.

Ainsi avec les « rencontres d'Oslo », une nouvelle étape avait commencé dans les discussions. Ces pourparlers furent menés entre les représentants du mouvement de libération kurde, le leader du mouvement kurde Abdullah OCALAN et une délégation officielle de l'Etat turc.

Cependant, comme les tentatives de conciliations précédentes, les pourparlers d'Oslo ont été sabotés dès juillet 2011. Le gouvernement de l'AKP (Parti pour la justice et le développement, au pouvoir) a engagé une politique stratégique du tout-sécuritaire à grande échelle, en déclarant ouvertement la guerre au mouvement de libération nationale kurde par des attaques militaires, et au mouvement démocratique par des opérations de lynchage politique.

En 28 ans de lutte armée, de l'avis de tous les observateurs ainsi qu'aux yeux de l'opinion publique internationale, l'année 2012 a été la plus violente en termes de lutte armée et de répression contre les acteurs de la vie politique. Néanmoins, la conjoncture des événements du Moyen-Orient impose de façon indiscutable une résolution de la question kurde. C'est sans doute au regard de cette situation que les autorités turques ont de nouveau repris le chemin du dialogue, tout en poursuivant en parallèle sa politique répressive. L'assassinat de trois militantes du mouvement de libération kurde en plein cœur de Paris doit être placé dans ce contexte.

Il est de toute façon évident que, tant que ce crime n'aura pas été élucidé, les progrès espérés pour la question kurde ne pourront en aucun cas avoir lieu. Le peuple kurde et tous ceux qui croient en la liberté attendent du gouvernement et de la justice française que ce crime soit élucidé au plus vite, et que les commanditaires et les responsables soient traduits devant la justice.

BIOGRAPHIES DE FEMMES AMBASSADRICES DU PEUPLE KURDE



Sakine Cansiz : Née en 1958 à Dersim, Sakine Cansiz était l'une des Fondatrice du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) créé en 1978. Elle était la seule Femme en vie du groupe fondateur du PKK. Suite au coup d'Etat du 12 septembre 1980, Sakine Cansiz fut arrêtée et emprisonnée pendant 12 ans ; durant sa détention, elle fut victime de très lourdes tortures. Par sa résistance historique, elle devint un symbole pour le Mouvement de Libération des Femmes Kurdes. Durant les procès du régime établi par le coup d'Etat, elle fut le premier membre du PKK à faire une plaidoirie politique. Après avoir été libérée en 1991, elle a continué ses activités politiques dans différentes régions du Moyen-Orient. En 1998, elle obtient le statut de réfugié politique en France. Elle poursuit ses activités pour la résolution de la question kurde ainsi que pour la lutte de libération des femmes kurdes en Europe. Elle était Membre du Congrès National du Kurdistan (KNK) à Bruxelles. Que ce soit au Kurdistan ou dans la diaspora kurde, Sakine Cansiz était une figure Symbole de la lutte pour la libération des femmes Kurdes.



Fidan Dogan (Rojbin) : Fidan Dogan est née en 1982 à Elbistan. Sa famille s'est réfugiée pour des raisons politiques en France en 1988. Après la fin de ses études secondaires en 2001, elle s'est engagée dans les activités de lobby pour les Kurdes. Depuis quelques années, Fidan Dogan était la représentante de la commission des relations extérieures du KNK. Malgré son jeune âge, elle était très active dans son combat et reconnue comme une Diplomate très compétente par le peuple Kurde. Elle a également représenté les kurdes dans différentes instances européennes. Rojbin était bien connue des associations de défense des droits humains, notamment marseillaises. Elle était l'interlocutrice incontournable de la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK).



Leyla Şaylemez : Fille d'une famille Kurde Ezidi, Leyla Şaylemez était originaire de Diyarbakir. Suite aux pressions, qu'elle subissait en raison de ses croyances religieuses, sa famille s'est déplacée dans la métropole turque de Mersin. Dans les années 90, Leyla Şaylemez a immigré en Allemagne avec sa famille. Très préoccupée par les évolutions politiques de son pays, elle a quitté ses études d'architecte pour s'engager dans la politique. Elle était activiste pour la jeunesse Kurde.

DECLARATIONS, MESSAGES, HOMMAGES

Secrétariat International de la MMF (Marche Mondiale des Femmes)

Cher(e)s ami(e)s,

L'année 2013 vient de commencer et on a déjà fait face à un cas de violation de la lutte des femmes et des peuples comme ensemble. Au moment même où nous vous envoyons ce message, il y a lieu les funérailles des trois femmes kurdes : Sakine Cansiz, cofondatrice du PKK (Parti des travailleuses du Kurdistan), Fidan Dogan, représentante du KNK (Congrès National du Kurdistan) et l'activiste Leyla Soylemez, qui dans le 9 janvier ont été retrouvées exécutées, une balle dans la nuque, dans le siège du bureau d'Information Kurde à Paris, France, pays où elles vivaient exilées. Ces trois femmes portent le visage et le nom de toutes les femmes anonymes qui luttent pour l'indépendance du peuple kurde.

L'exécution de ces trois femmes, effectuée de façon très professionnelle, a lieu au moment où l'État Turc et Abdullah Ocalan, leader du PKK, incarcéré depuis 1999, renouvèlent les dialogues pour démarrer un processus de paix et mettre ainsi fin à une guerre non déclarée où plus de 40 mille kurdes ont été exécutés depuis 1984. Parmi les conditions imposées par le PKK pour instaurer ces conversations, il y a la reconnaissance de la part de l'État Turc des droits politiques et culturels du peuple kurde et l'amélioration des conditions de détention d' Abdullah Ocalan, en isolement complet depuis 1,5 an.

Pour nous, il est bien clair que l'extermination des femmes qui luttent pour les droits de leur peuple ne bénéficie qu'à l'État oppresseur et ses alliés. Nos camarades kurdes nous disent que le gouvernement Turc déclare ouvertement que " les operations de sécurité et les négociations se poursuivront". Elles dénoncent aussi qu'un attentat pareil ne peut avoir lieu sans la complicité du parti dans le pouvoir, Justice et Développement (AKP dans l'acronyme original), de l'État français et des autres États européens.

Pendant que le gouvernement Turc prononce un discours de négociation de la paix, il met en place une politique de disparition physique des leaders de la résistance – comme Sakiné, connue par sa lutte contre la torture dans la prison de Diyarbakir à l'époque de la dictature militaire - et de l'incarcération d'hommes et de femmes syndicalistes, parlementaires, défenseurs des droits humains, journalistes comme Pinak Selek et des camarades du KESK (Confédération des Syndicats de Fonctionnaires de Turquie), que nous avons suivi ces dernières années.

Nous, la Marche Mondiale des Femmes condamnons ce crime, le dénonçons comme une grave atteinte à la paix et la lutte pour la liberté et déclarons notre solidarité avec les femmes et le peuple kurde. Le 12 janvier nous avons joint les manifestants kurdes présents à Paris lors de cette grande manifestation, en provenance de différents lieux d'Europe, afin de d'exiger aux autorités françaises une investigation exhaustive et le signalement des responsables de ces exterminations.

Nous sommes aussi dans les rues de Turquie pour accompagner nos camarades kurdes qui affirment que la expérience et la mémoire de ces martyres seront nos guides dans ce chemin de résistance vers la liberté : "la peine et la douleur ne nous arrêteront pas, au contraire, elles renforcent notre volonté et notre détermination qui nous conduirons à la victoire".

Nous partageons avec vous ci-joint les déclarations de nos camarades du mouvement Démocratique de Femmes Libres (DOKH, en anglais) – groupe de femmes kurdes qui intègre la MMF en Turquie; de la MMF en France (en français) et l'article écrit par une camarade de la MMF en Galice (en galicien).

**En solidarité et lutte féministes,
Secrétariat International de la MMF**

Communiqué du Mouvement de la Paix

Trois militantes kurdes assassinées : un attentat contre la paix

Le Mouvement de la Paix condamne toute l'horreur de l'assassinat sur le sol français des trois militantes pour la Paix au Kurdistan et il exprime toute sa compassion à leur famille, à tous les militants du Parti de la Paix et de la Démocratie (BDP), du Parti des Travailleurs Kurdes (PKK), à tout le peuple kurde et à leurs amis.

Cet acte inhumain se produit au moment où le gouvernement turc a été contraint par les récentes grèves de la faim de plus de 300 personnes incarcérées à engager des discussions pour la libération d'Abdullah Öcalan, Président du PKK, emprisonné depuis 1999 dans des conditions indéfendables au regard du droit international.

Nous rendons hommage à la place des femmes dans cette lutte pour la démocratie : cet assassinat veut sans doute frapper davantage l'opinion publique en s'en prenant à des femmes qui exercent une grande responsabilité politique et avec qui le Mouvement de la Paix a de nombreux contacts.

Un état indépendant a été promis aux kurdes depuis bientôt cent ans, après la chute de l'Empire Ottoman. Depuis 10 ans, le PKK a renoncé de manière unilatérale à la lutte armée. Il n'en est pas de même de la part du gouvernement turc qui multiplie les bombardements des villages et emprisonne des élus du peuple, des avocats, des journalistes. Ils sont ainsi plus de 8 000 actuellement dans les prisons dont 2 000 enfants de moins de 13 ans.

Nous formons des vœux pour que le martyre de ces trois personnes ne soit pas un obstacle à un règlement négocié de ce conflit qui ajoute aux passions dévastatrices présentes également dans plusieurs zones de cette région. Les Kurdes ont le droit de bénéficier d'une réelle autonomie, de parler leur langue librement et d'exprimer leur culture multimillénaire.

Le gouvernement français doit faire toute la lumière sur les circonstances de ce drame pour que les coupables soient jugés et condamnés. Toutes les mesures pour la sécurité des réfugiés politiques doivent être prises comme l'exige le droit international.

Nous demandons à l'Union européenne que le PKK soit sorti de la liste des organisations terroristes.

Le Mouvement de la Paix s'associe à l'appel au rassemblement européen du samedi 12 janvier à partir de 12 heures devant la gare de l'Est à Paris.

Le Mouvement de la Paix

Saint-Ouen, le 11 janvier 2012

Le Groupe GUE/NGL du Parlement Européen

Brussels, 10/01/2013 "Je n'ai pas de mot pour exprimer l'horreur et la tristesse que je ressens face à ce crime. Rojbin Fidan Dogan a été la première personne à m'avoir parlé de la question kurde. Elle était la joie de vivre personnifiée. Je n'oublierai jamais son sourire. Toute ma solidarité et ma compassion va aux familles des victimes", affirme Marie-Christine VERGIAT, députée européenne française du GUE/NGL (Front de Gauche). "Les Kurdes paient encore un lourd tribut pour leur engagement en faveur de la paix, mais aucune provocation ou assassinat ne saura et devra remettre en cause le nouveau processus de négociations entre l'Etat turc et le leader kurde Abdullah Öcalan", affirme Mme VERGIAT. "Des assassinats de ce type sur le sol de la république française sont insupportables. Les autorités françaises doivent tout mettre en œuvre pour rechercher les coupables et les condamner".

"Les trois activistes kurdes assassinées à Paris ont longtemps travaillé avec notre groupe parlementaire européen, nous pouvons témoigner de leur engagement ferme et convaincu en faveur de la paix", déclare le député européen allemand M. Jürgen KLUTE, qui est aussi Coordinateur du Groupe d'Amitié Parlement Européen - Kurdes. "Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes mais aussi à l'ensemble du peuple kurde ainsi qu'à leurs dirigeants. Je demande aux autorités françaises de faire toute la lumière sur cette exécution, elles doivent aussi protéger les activistes kurdes sur le territoire français et elles doivent arrêter de considérer à priori les Kurdes comme des terroristes. Il faut reconnaître que la communauté kurde travaille infatigablement pour la paix. Cet assassinat trouve vraisemblablement ses racines politiques dans les milieux turcs qui boycottent les négociations de paix en cours".

Une délégation du Groupe GUE/NGL, composé par plusieurs députés européens, y compris français, sera présente à la manifestation publique organisée par les organisations kurdes de Paris, prévue pour ce samedi 12 janvier à 12h00 à la Place de la Bastille, pour protester contre l'assassinat des trois activistes.

Assassinat de 3 femmes kurdes condamnation de l'Institut Tchobanian

Suite à l'assassinat de Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbin) et Leyla Söylemez, l'Institut Tchobanian condamne avec fermeté cet horrible assassinat, en plein Paris, de trois femmes d'origine kurde.

Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes mais aussi à l'ensemble du peuple kurde.

Les autorités françaises doivent faire toute la lumière sur cette exécution, elles doivent aussi protéger les activistes kurdes sur le territoire français et elles doivent arrêter de considérer les Kurdes, à priori, comme des terroristes.

La direction de l'Institut Tchobanian

Déclaration des co-présidents du BDP (Parti pour la Paix et la Démocratie)

« C'est avec beaucoup de colère que nous condamnons l'assassinat odieux, mercredi 9 janvier, au Centre d'Information du Kurdistan, de Sakine Cansiz, femme politique kurde, de Fidan Dogan, représentante du KNK à Paris et de Leyla Söylemez.

Nous présentons nos condoléances à tout le peuple kurde. Nous attendons du gouvernement français qu'il fasse au plus tôt la lumière sur ce massacre. Ce crime commis au coeur de Paris, en plein jour, ne peut rester dans l'obscurité.

Tous ceux qui pensent que la mort est le lot des Kurdes doivent savoir que nous ne renoncerons jamais à la lutte pour la liberté de notre peuple, quel que soit le prix que nous ayons à payer pour cela. Nous rendons humblement hommage à ces trois femmes admirables. En quelque lieu qu'ils se trouvent, nous appelons les Kurdes à condamner ce crime et à demander que ses auteurs soient identifiés. »

Discours de la co-présidente du BDP Gültan Kisanak

La section locale du BDP de Diyarbakir a organisé une conférence de presse sur l'assassinat à Paris des trois militantes kurdes, avec la participation de Gültan Kisanak, Co-présidente du BDP, de Sebahat Tuncel, députée d'Istanbul et de diverses organisations de la société civile. Des centaines de personnes ont assisté à cette conférence de presse réalisée dans le parc Kosuyolu, devant le monument des Droits humains. Avant que la conférence de presse ne commence, les participants ont scandé des slogans tels que : « le Kurdistan sera la tombe du fascisme », « les martyrs ne meurent pas », « que les mains qui s'attaquent aux femmes soient brisées », « les assassins paieront ».

Déclarant que les trois militantes kurdes avaient été lâchement assassinées, Gültan Kisanak a tenu ces propos: "Les bourreaux étaient des lâches, lâches et inhumains au point de tuer trois femmes. Sakine Cansiz était l'idole des femmes kurdes. Sakine Cansiz était une révolutionnaire qui avait voué toute sa vie à la lutte pour la liberté de son peuple et la liberté des femmes. C'était la femme courageuse qui a osé cracher au visage du tortionnaire Esat Oktay, dans la prison de Diyarbakir. Sakine Cansiz était la Rosa Luxembourg des Kurdes. Elle n'a jamais plié face aux tortionnaires. Elle n'a jamais courbé l'échine face à l'oppression. Elle a toujours vécu la tête droite, dignement et héroïquement. Ces trois militantes ont lutté pour la démocratie, la liberté de leur peuple et la liberté des femmes. Elles ont été tuées par des taupes effrayées par la liberté. Où qu'elles se cachent dans les profondeurs du sous-sol, ces taupes, ces êtres infâmes, devront rendre des comptes. Les femmes kurdes ne laisseront pas ce crime impuni.

Soulignant que ce massacre était un piège tendu à l'évolution de la question kurde, elle a déclaré qu'il s'agissait d'un grand crime et accusé d'assassins ceux qui tentaient de le couvrir ou de le justifier. Répondant aux propos de Huseyin Celik, vice-président de l'AKP, parti au pouvoir en Turquie, elle a ajouté ceci : « Certains prétendent, sans aucune preuve, que ces trois militantes ont été victimes d'une exécution interne. Ceux-là sont les assassins ou bien ils savent qui sont ces derniers ou encore ils veulent les protéger. Pourquoi essayez-vous de couvrir ce massacre ? Si vous avez un tant soit peu d'humanité et de conscience, vous devez éclaircir ce crime au nom de la République de Turquie. Que tout le monde mesure ses propos ! Que M. Huseyin Celik sache quelle est la signification de ses paroles. Est-ce qu'il veut protéger les assassins ? Ce crime politique, ce massacre, ne pourra pas être couvert. Même s'ils s'enfouissent dans les profondeurs du sol comme des taupes ou des souris, nous les y trouverons et les en sortirons. Le peuple kurde et les femmes kurdes sont suffisamment forts pour cela. Ils sont debout. Par ce crime, ils ont voulu nous abattre. Nous n'allons pas nous laisser abattre, nous allons verser nos larmes dans notre coeur. Nous allons enfouir notre peine dans notre coeur. Nous allons résister, rester debout. Tout comme Sakine Cansiz, nous allons nous dresser face aux assassins et leur cracher à la figure. Que tout le monde mesure ses pas. Si ceux qui ont commis le crime sont ceux-là même qui mènent le dialogue, ils le paieront très cher. Ces pratiques font vomir du sang à notre peuple depuis des années. Ce crime politique ne peut rester impuni »

Communiqué - Joël Dutto
Conseiller Général Honoraire des BdR
Membre du réseau PCF - Solidarité Kurdistan

Mercredi 9 janvier, sont tombées sous les balles de tueurs, en plein Paris, Sakine Cansiz, cofondatrice du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), Leyla Söylimez, militante du mouvement kurde et Fidan Dogan, plus connue sous le nom de Rojbin.

Je tiens à exprimer mon indignation, ma colère et ma plus grande tristesse.

Indignation face au lourd tribut que paye le peuple kurde et les femmes en particulier dans le combat mené pour la liberté, la démocratie et la reconnaissance de son identité.

Colère face à la responsabilité de la France et de ses gouvernements successifs qui n'ont eu de cesse d'encourager la Turquie dans sa politique répressive au prétexte de combattre le terrorisme.

Colère face à un gouvernement qui se dit de gauche et dont la première démarche envers la Turquie a été, par l'intermédiaire de Laurent Fabius, ministre des Affaires Etrangères, de valider les accords sécuritaires signés par le gouvernement précédent sous l'égide de l'ancien ministre de l'intérieur Claude Guéant.

Tristesse avec la perte d'une grande amie, une camarade de combat en la personne de Rojbin, figure emblématique en France de la détermination de tout un peuple à exister.

Tristesse de ne plus voir son sourire éclairer son visage, ses cheveux flottant au vent du midi à chacune de ses visites dans notre région et ses yeux pétillant de la passion qu'elle mettait dans son engagement à expliquer sans cesse à tous et partout le juste combat de son peuple.

Le gouvernement doit tout mettre en oeuvre pour que soit retrouvé le ou les auteurs de ce crime odieux, et identifier les commanditaires.

J'adresse mes plus profondes condoléances aux familles et proches des victimes et toute ma solidarité à la communauté kurde de France.

Je formule le voeu que ce drame ne vienne pas entraver les pourparlers en cours entre le gouvernement turc et le président Abdullah Öcalan.

Joël Dutto

Conseiller Général Honoraire des Bouches-du-Rhône, Conseiller municipal de Marseille, Conseiller communautaire de Marseille Provence Métropole,

Membre du réseau PCF-Solidarité Kurdistan Marseille

Le 10 janvier 2013

Meurtre de trois Kurdes à Paris : réactions à gauche

PARIS, 10 jan 2013 (AFP) - Voici de nouvelles réactions politiques au meurtre de trois militantes kurdes, tuées d'une balle dans la tête dans les locaux d'une association de leur communauté à Paris :

- François Loncle, député PS de Paris : "J'exprime ma profonde émotion à la suite de l'odieux assassinat dont ont été victimes, à Paris, trois jeunes femmes d'origine kurde. Je suis notamment profondément choqué par la mort brutale de Fidan Dogan, la représentante du Centre d'information kurde, que j'ai eu l'occasion de rencontrer à maintes reprises. C'était une femme qui manifestait un grand attachement à notre pays. C'était une militante courtoise, déterminée et modérée (...). Je ne doute pas que le ministre de l'Intérieur mettra tout en oeuvre pour élucider ce triple crime abject et arrêter le ou les tueurs" (communiqué).

- Brigitte Gonthier-Maurin (PCF), présidente de la délégation des droits des femmes du Sénat : "C'est avec stupeur et avec une profonde émotion que j'apprends l'horrible meurtre. Je tiens à saluer l'engagement et la mémoire de ces trois militantes. Ces assassinats sur le sol français sont d'autant plus inquiétants qu'ils interviennent au moment où le gouvernement turc engage des négociations avec le leader kurde Abdullah Öcalan, détenu à l'isolement sur l'île d'Imarli. Les autorités françaises doivent immédiatement oeuvrer pour que toute la lumière soit faite sur ces crimes et pour garantir et assurer le droit à la sécurité des militants et militantes kurdes présents en France" (communiqué).

- NPA : "Cet horrible assassinat intervient au moment où le gouvernement turc a entamé des pourparlers directs avec Abdullah Öcalan, lui rendant visite dans la prison d'Imrali, pour la première fois depuis son enlèvement et sa condamnation en 1999. Le premier ministre turc, Erdogan, veut obtenir le désarmement de la guérilla du PKK avant les prochaines élections. Le timing de ce massacre ne semble donc pas un hasard. Le NPA condamne avec force ces meurtres et présente ses condoléances à la famille, aux amis et aux camarades des trois militantes assassinées. Il demande au gouvernement français de cesser sa collaboration répressive avec les autorités turques (emprisonnement des militants kurdes sur le sol français. Adem Uzun est toujours détenu à Paris). Il exige que tout soit mis en oeuvre, au plus vite, pour retrouver les assassins". Olivier Besancenot devait venir réaffirmer la solidarité du NPA, ce jeudi 10 janvier à 17H00, au Centre culturel kurde rue d'Enghien (communiqué).

Attentat anti-kurde à Paris : Condamnation du CCAF (Conseil de Coordination des Organisations Arméniennes de France)

Les cibles des nationalistes turcs ne sont pas en sécurité en France

Le Conseil de Coordination des Organisations Arméniennes de France (CCAF) condamne, avec la plus vive fermeté, l'assassinat de trois militantes de la cause kurde à Paris et présente ses condoléances à la communauté kurde de France. Nous avons la conviction que cet attentat porte la marque des nationalistes turcs qui ont des réseaux très bien structurés en France et en Europe. L'organisation paramilitaire, hors de la légalité, de ces mouvements turcs, devraient inciter le gouvernement français à prendre toutes les dispositions qui s'imposent, y compris les plus radicales. Les liens des nationalistes turcs avec certains services de l'Etat turc sont de notoriété publique. Le CCAF, qui estime que les cibles des nationalistes turcs ne sont pas en sécurité en France aujourd'hui, lance un appel au gouvernement français pour que des mesures exceptionnelles de protections soient prises pour garantir la sécurité des personnalités, des militants et institutions kurdes et arméniennes.

Conseil de Coordination des Organisations Arméniennes de France - CCAF
Paris, le 10 janvier 2013

Lettre du MRAP
(Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples)
au Président de la République

Paris, le 15 janvier 2013

Monsieur le Président de la République Française,

Vous le savez, Monsieur le Président, trois militantes kurdes ont été assassinées en plein coeur de Paris le mercredi 9 janvier 2013. Vous aviez rencontré l'une d'elles.

Ces trois femmes, militantes pour le droit du peuple kurde bafoué tout au long de son histoire, étaient aussi des ambassadrices du droit des femmes, des ambassadrices de la paix.

En 2011, le Ministre de l'Intérieur de l'époque, Claude Guéant (Ministre contre lequel le MRAP avait porté plainte pour incitation à la haine raciale) avait signé avec le gouvernement turc, un accord de coopération dans la lutte contre le terrorisme. Cet accord a été repris par Monsieur Jean Marc Ayrault qui en a fait un projet de loi.

La lutte contre le terrorisme est tout à fait légitime et il est normal que des Etats s'unissent dans ce combat mais à condition de viser les vrais terroristes. Or, pour le gouvernement turc, tout Kurde est un terroriste en puissance, y compris par exemple Leyla Zana, ancienne députée kurde à qui le Parlement européen a remis le prix Sakharov de la liberté. La résistance d'un peuple à l'oppression, sa lutte pour la défense de ses droits politiques et culturels ne peuvent être assimilées à du terrorisme.

La France doit redevenir la patrie des droits de l'Homme : la coopération avec un Etat dans la répression d'un peuple, la coopération avec un gouvernement qui pratique des milliers d'arrestations d'élus, de journalistes, d'intellectuels, d'avocats, n'est pas digne d'un gouvernement de gauche.

L'honneur de la France serait de contribuer à ce qu'une solution politique soit trouvée à la question kurde, solution qui ne peut passer que par des négociations entre le gouvernement turc et les représentants du peuple kurde, en particulier Monsieur Abdullah Ocalan. C'est la volonté du peuple kurde. C'est ce combat pour une solution politique que menaient Fidan Dogan (Rojbin), Sakine Cansiz, Leyla Soylemez, les trois femmes assassinées et que le gouvernement turc assimilait à des « terroristes ». On voit de quel côté se trouvent les terroristes : ce sont leurs assassins.

C'est pourquoi le MRAP vous demande solennellement, Monsieur le Président, de dénoncer l'accord signé par Claude Guéant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre haute considération.

P/o le Collège de la Présidence

Bernadette Hétier, Pierre Mairat, Renée Le Mignot, Dominique Deltour

Renée Le Mignot

Mouvement Européen des Femmes Kurdes

Aux médias et à l'opinion publique

Trois de nos camarades femmes, chères à notre action pour la liberté du Kurdistan, ont été odieusement assassinées le 9 janvier 2013 au Centre d'Information du Kurdistan situé à Paris.

Nos camarades Sakine CANSIZ, Fidan DOGAN et Leyla ŞAYLEMEZ étaient des révolutionnaires engagées de longue date dans la lutte pour les droits des femmes et pour la libération du Kurdistan. A travers nos camarades, les assassins ont voulu atteindre les peuples et toutes les femmes résistantes.

De ce fait, nous condamnons encore une fois avec une grande haine et colère ces exécutions.

Largement couvert par les médias du monde entier, Ce massacre a fait l'objet de commentaires dénués de fondement, surtout en Turquie. Ainsi, le Premier ministre turc a immédiatement accusé le mouvement kurde. Il est évident que les titres et commentaires tels que « ceci est un règlement de compte interne au sein du PKK », « elle était la trésorière de l'organisation et c'est pour cette raison qu'elle a été assassinée », « Sakine CANSIZ ne partageait pas les mêmes idées que ÖCALAN et l'organisation » etc..., ne permettront pas l'aboutissement de cette affaire, mais serviront plutôt à camoufler celle-ci. Il est évident qu'en montrant pour cible directement le PKK, en calomniant nos camarades martyrs, tout est mis en oeuvre pour protéger les véritables assassins et les forces derrière ce crime.

Révolutionnaire avant-gardiste, notre camarade Sakine CANSIZ a toujours fait preuve d'une posture et d'une résistance hors du commun. Elle a participé à la fondation du PKK et à la création du Mouvement des Femmes Kurdes pour la Liberté, et apporté sa ferveur et son enthousiasme à la lutte. Aux attaques contre notre mouvement, notre camarade Sakine a toujours répondu en intensifiant sa lutte. Ce crime commis contre notre camarade Sakine CANSIZ fait partie du concept d'attaque contre les cadres leaders de notre mouvement.

Notre camarade Fidan DOGAN participait à cette lutte depuis plus de 13 ans. Elle est devenue la représentante de la lutte pour la liberté des femmes. Elle présentait avec succès notre politique et notre philosophie de la liberté sur la scène internationale. Elle n'a pas seulement fait connaître la lutte de libération du peuple kurde, mais elle a également gagné l'amitié de personnes de divers milieux et origines. Par son travail et ses efforts opiniâtres, notre camarade Fidan est devenue un pont pour la fraternité entre les peuples.

Notre camarade Leyla ŞAYLEMAZ était une militante courageuse qui faisait partie de la branche jeunesse de notre mouvement. Elle est devenue une des représentantes des jeunes femmes grâce à son enthousiasme, son moral et sa conviction. Aux côtés de notre camarade Fidan, elle continuait la tradition des femmes libres incarnée par notre camarade Sakine CANSIZ. Elle est devenue le symbole de la posture fière des femmes kurdes.

Il est évident que cette attaque était dirigée contre l'idéologie du système avant-gardiste des femmes libres qui était au coeur de la lutte de la libération du peuple kurde. Pour ce motif, toutes les spéculations concernant ce massacre sont faites dans ce sens. Cependant, ces spéculations et manipulations ne pourront atteindre leurs objectifs. La lutte de nos camarades Sakine, Fidan et Leyla continuera de vivre au sein de la lutte de liberté des femmes et comme nous l'avons promis à nos camarades, notre leader et notre peuple

deviendrons libre. Aucune attaque ou manipulation ne pourront nous empêcher d'avancer dans notre voie pour la liberté.

Ce massacre n'a pas été organisé que contre le peuple kurde mais contre toute l'humanité. Nous appelons tous les intellectuels, démocrates et toutes les personnes en faveur de la liberté des femmes à ne pas rester silencieux contre ce massacre. Nous protestons une nouvelle fois avec colère contre cette attaque.

Mouvement Européen des Femmes Kurdes

13.01.2013

LE MONDE

Justice pour les trois militantes kurdes

Mardi 29 janvier 2013 à 16h20

Par Kendal Nezan, président de l'Institut kurde de Paris

La communauté kurde a été bouleversée par l'assassinat le 9 janvier, à Paris, de trois militantes kurdes.

L'une d'elles, Sakine Cansiz, était une figure historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), à la création duquel elle avait participé au côté d'Abdullah Öcalan. Arrêtée dès 1979, elle a passé douze ans dans les terribles geôles turques. Ses tortionnaires ont poussé la barbarie jusqu'à la mutiler au niveau des seins.

L'une d'elles, Sakine Cansiz, était une figure historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), à la création duquel elle avait participé au côté d'Abdullah Öcalan. Arrêtée dès 1979, elle a passé douze ans dans les terribles geôles turques. Ses tortionnaires ont poussé la barbarie jusqu'à la mutiler au niveau des seins.

Sans la faire plier. Son courage lui a valu une grande estime, y compris chez les militantes turques de gauche et les féministes qui croupissaient par dizaines de milliers dans les prisons de la junte militaire turque de l'époque.

L'ETAT TURC A ÉVACUÉ ET RASÉ 3 500 VILLAGES KURDES

Que pouvait-elle faire d'autre, après une si cruelle épreuve, que de combattre un régime qui l'avait humiliée et qui interdisait toute expression de son identité kurde ? Une jeune fille qui, dans une société démocratique, aurait été une institutrice ou une avocate, devenait ainsi une maquisarde. L'Etat turc a évacué et rasé 3 500 villages kurdes, déplacé plus de deux millions de Kurdes et fait assassiner des milliers d'intellectuels.

Mais Ankara est considéré comme un modèle de démocratie car il est membre de l'OTAN, alors que les Kurdes qui résistent à leur destruction sont traités comme des terroristes, y compris ici en France.

Fruit de la violence étatique turque et de l'idéologie marxiste-léniniste des années 1960, le PKK a évolué vers un mouvement nationaliste qui a renoncé à son objectif d'un Kurdistan indépendant, se contentant de revendiquer des droits culturels dans le cadre d'une Turquie décentralisée et démocratique.

La Turquie a, elle aussi, changé : elle n'est plus dominée par les militaires éradicateurs des années 1980-1990. Après avoir essayé toutes les techniques anti-insurrectionnelles, tous les procédés d'assimilation forcée des Kurdes, elle réalise, après bientôt trente ans d'une guerre qui a fait 45 000 morts - dont 90 % de Kurdes - et qui a détruit l'économie agropastorale du Kurdistan, coûtant près de 400 milliards de dollars (297 milliards d'euros) au budget turc, qu'il n'y a pas de solution militaire à la question des 18 à 20 millions de Kurdes de Turquie.

Elle se résout enfin à engager le dialogue avec le chef du PKK pour mettre un terme à la guerre et débattre dans un climat serein du règlement équitable du lancinant problème kurde qui, depuis des décennies, hypothèque la vie politique et les relations internationales de la Turquie. Ce processus fragile, à l'issue incertaine, suscite des espoirs auprès des populations turques et kurdes fatiguées de la guerre.

"LA LIQUIDATION DE LA CAUSE KURDE" PAR LEUR LEADER EMPRISONNÉ

Il provoque aussi une vive hostilité chez les nationalistes turcs, et dans certains cercles militaires. Au sein même du PKK, des voix s'élèvent pour critiquer "la liquidation de la cause kurde" par leur leader emprisonné. L'Iran et la Syrie s'activent pour saborder ce processus de paix qui, s'il aboutissait, renforcerait le poids régional de leur rival et ennemi turc.

Il y a dix ans, la tentative d'un règlement pacifique engagée par le courageux président turc, Turgut Özal (1927-1993), s'est terminée de façon tragique. Les faucons de l'armée, selon de nombreux témoignages, dont celui de la famille de Turgut Özal, ont fait empoisonner le chef de l'Etat.

Le gouvernement de M. Erdogan a eu le mérite de réduire le rôle politique de l'armée et le courage de faire traduire en justice des généraux impliqués dans les réseaux d'Ergenekon, équivalent turc du réseau d'espionnage anticommuniste Gladio. Il a aussi normalisé ses relations avec le Kurdistan irakien, dont le sous-sol regorge de pétrole et de gaz, tant convoités par l'économie turque.

C'est donc ce contexte nouveau qui a incité Sakine Cansiz à espérer dans l'ouverture d'Ankara en direction du chef du PKK, tout en sachant que c'est l'actuel gouvernement turc qui a envoyé en prison plus de 8 000 militants kurdes, dont des députés et des maires ainsi que 46 journalistes et une quarantaine d'avocats. Ni elle ni son amie Rojbin (Fidan Dogan) ne verront l'issue de ce processus ni la liberté de leur Kurdistan chéri pour laquelle elles ont payé le prix le plus fort.

L'enquête risque d'être longue et difficile, surtout si l'on veut remonter aux commanditaires de ce crime. Jusqu'ici, elle a permis d'arrêter un suspect. Il s'agit d'un ressortissant turc issu d'une famille proche de la mouvance de l'extrême droite nationaliste. Celle-ci a été impliquée dans des centaines d'assassinats politiques en Turquie, dans l'attentat contre le pape Jean Paul II, ainsi que dans les attentats antiarméniens en France.

LE SUSPECT, OMER GUNEY, MAÎTRISANT LE FRANÇAIS ET L'ALLEMAND

Le suspect, Omer Guney, maîtrisant le français et l'allemand, a pu, en offrant ses services d'interprète, infiltrer avec une facilité confondante, en à peine un an, certaines associations proches du PKK, dont les membres sont de modestes travailleurs immigrés. Au point de se voir confier l'accompagnement de Sakine Cansiz à la préfecture de police pour la prolongation de sa carte de séjour.

Le train de vie de ce "chômeur" qui, selon le témoignage de son colocataire, posséderait une quarantaine de costumes de marque et plusieurs téléphones portables, ses voyages fréquents en Turquie et en Allemagne, ne laissent guère de doute sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un électron libre agissant pour son propre compte ni d'un dissident du PKK engagé dans un règlement de comptes interne.

CES RÉSEAUX OCCULTES QUE LES TURCS QUALIFIENT D'"ETAT PROFOND"

L'enquête doit déterminer le rôle exact de ce suspect dans ces assassinats, mettre au jour le ou les auteurs de ces terribles crimes, leurs mobiles et leurs commanditaires. Le procédé semble indiquer que ces derniers pourraient être les faucons des services turcs, désireux de saboter le processus de dialogue engagé par le gouvernement.

Ces réseaux occultes que les Turcs qualifient d'"Etat profond" ont à maintes reprises su manipuler les militants de l'extrême droite, mais aussi ceux de l'extrême gauche, pour commettre des attentats afin de déstabiliser les gouvernements civils.

Dans cette hypothèse, le choix de Paris n'est pas anodin. La France, en raison de sa position sur la question de la reconnaissance du génocide des Arméniens et de sa sympathie supposée envers les Kurdes, est considérée comme "antiturque" dans ces milieux ultranationalistes.

L'exemple de Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape en 1981, nous rappelle combien ces extrémistes aguerris et leurs commanditaires sont passés maîtres dans l'art de brouiller les pistes. Nous espérons donc que la justice française sera exemplaire.

Kendal Nezan, président de l'Institut kurde de Paris

MY EUROP

Les vraies raisons de l'assassinat des trois militantes kurdes

15.01.2013 | 18:44

Par Christophe Chiclet

Enquête exclusive pour comprendre les vraies raisons de l'assassinat des trois militantes kurdes la semaine dernière à Paris. Un triple meurtre en lien direct avec les négociations entre le PKK et la Turquie et ses enjeux régionaux, en Syrie notamment.

L'exécution des trois militantes du Parti des travailleurs du Kurdistan en plein Paris, le 9 janvier dernier, s'inscrit dans le contexte de négociations entre le gouvernement turc et les rebelles du PKK pour mettre fin à un conflit vieux de 28 ans, qui a fait plus de 40.000 morts et des centaines de milliers de déplacés. Un triple meurtre pour une partie de billard à trois bandes entre Ankara, Damas et les Kurdes.

Les trois femmes sont retrouvées mortes au 147 rue Lafayette, dans les locaux de la Fédération des associations kurdes de France et du Centre d'information du Kurdistan. Mais pour les Kurdes, "le 147" est également le siège officiel du PKK en France. A ne pas confondre avec l'Institut kurde de Paris dirigé par Kendal Nezan, situé sur le trottoir d'en face à 40 numéros près, au 106. L'Institut est une centre d'information politique, historique et culturelle sur le problème kurde. Il est loin de l'idéologie stalinienne du PKK. Kendal Nezan était un proche de Danièle Mitterrand et de sa fondation "France liberté".

Qui sont les victimes?

Sakine Cansiz, Fidan Dogan alias Rojbin et Leyla Soylemez sont les trois victimes.

La première arrive de Bruxelles. Souhaitant repartir le jour même en Belgique, elle a sa valise à portée de main. Née à Tunceli en 1958, elle s'installe à Ankara dans les années 70 pour ses études. C'est la seule femme présente à la fondation du PKK en 1978, dans un petit village non loin de Diarbakir. Elle est arrêtée en 1980 et passe onze ans en prison où elle est régulièrement torturée. A sa libération, elle

rejoint les maquis du PKK dans la région d'Elazig, puis s'installe en Allemagne en 1993. Elle aurait obtenu l'asile politique en France et avait des relations avec les partis socialiste et communiste français. Elle a été emprisonnée à Hambourg en mars-avril 2007. Elle était aussi très active auprès du parlement européen. C'était une inconditionnelle du fondateur et Secrétaire général du PKK, Abdullah Öcalan, dit Apo.

Fidan Dogan-Rojbin est née à Elbistan en 1980, elle arrive très jeune avec sa famille à Lyon où elle est scolarisée dans les écoles françaises, puis poursuit ses études à Strasbourg. Elle travaillait en direction de la diaspora kurde de France, de Belgique et d'Allemagne. Représentante-dirigeante en France du Centre d'information du Kurdistan, au 147, elle était aussi membre du Conseil national kurde, autre cache-sexe du PKK.

Leyla Soylemez, 24 ans, était une jeune stagiaire, faisant fonction de secrétaire du Centre d'information. Membre d'une association de jeunesses kurdes pro PKK, elle vivait entre la France et l'Allemagne.

Toutes les trois avaient souhaité être seules dans les locaux. Bizarrement, Sakine Cansiz ne bénéficiait pas de sa protection habituelle d'un ou deux gardes du corps, généralement lourdement armés. Les trois femmes attendaient une visite des plus discrètes. Quand dans l'après-midi de ce jeudi fatal, on a sonné à la porte, elles sont venues ouvrir en totale confiance.

Et c'est alors qu'un ou plusieurs tueurs professionnels les ont abattues de deux balles dans la tête avec des armes munies de silencieux. Leurs crimes accomplis, ils ont pris soin de fermer la porte à clé et de quitter probablement la France au plus vite. Les corps des trois femmes ont été découverts le soir même à une heure du matin par des militants du PKK. Sans doute, les hommes chargés de la protection de Sakine Cansiz qui devaient la ramener à Bruxelles et inquiets de n'avoir aucune nouvelle.

Etranges émissaires

De toute évidence, les trois militantes attendaient un ou des émissaires des plus discrets, cette réunion sans témoins étant sans aucun doute en relation avec les négociations ouvertes en décembre dernier, entre Ankara et le PKK pour mettre fin à cette guérilla qui a débuté en 1984.

Aujourd'hui, la Turquie est pressée de conclure pour plusieurs raisons: montrer à l'UE son ouverture démocratique, éviter une autonomie du Kurdistan syrien lié au Kurdistan irakien qui pourrait donner des idées aux Kurdes turcs, et faire tomber le régime de Bachar Al Assad en lui enlevant la carte kurde (voir Myeurop, 7 janvier 2012, "**Les Kurdes de Syrie, cruel dilemme pour la Turquie**") et enfin mettre fin aux combats qui ont repris en Anatolie orientale, faisant 900 morts depuis juin 2011.

Kendal Nezan s'interroge:

Nous ne savons pas d'où venaient ces émissaires officiels. Etaient-ils mandatés par les conseillers politiques du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, par l'armée, par les services secrets ? Mais n'oublions pas que lors des négociations entre Téhéran et les Kurdes iraniens, les émissaires étaient en réalité les assassins."

En effet, en 1989, Abdulrahman Ghassemlou, le chef du PDKI (Parti démocratique kurde d'Iran) avait accepté de rencontrer à Vienne des émissaires du régime théocratique iranien. Les émissaires mandatés par Téhéran ont tué tous les leaders kurdes présents.

Mais alors que le Premier ministre turc souhaite négocier, il n'y a aucune raison qu'il ait envoyé des émissaires-tueurs. A l'inverse, au sein de l'appareil d'Etat turc, il existe des forces totalement opposées à une réconciliation avec les Kurdes. Ces forces auraient pu infiltrer la délégation d'émissaires, ou plus probablement, munies de tous les codes de reconnaissance, auraient envoyé une autre délégation, court-circuitant ainsi les vrais émissaires dans le but de tuer les trois femmes ?

La Syrie ou des ultra-nationalistes turcs?

Les trois pistes les plus probables sont les suivantes :

Les services secrets syriens

Un règlement de compte au sein du PKK

Des ultra-nationalistes turcs infiltrés dans l'appareil d'Etat.

En Syrie, le régime du clan Al-Assad a mis en place une multitude de services secrets différents. Services de l'armée de terre, de l'air, de la marine, de la gendarmerie, de la présidence, des forces syriennes au Liban... Damas pourrait aujourd'hui faire payer à Ankara son aide à l'ASL (Armée syrienne libre), sachant que la majorité des Kurdes syriens, bien qu'ayant rompu avec le régime syrien, s'opposent désormais ouvertement à l'Armée syrienne libre (ASL) la principale force armée opposée au régime de Bachar Al-Assad. En particulier le PYD (Parti de l'unité démocratique) qui combat avec le PKK.

Or si le PKK faisant la paix avec Ankara, les kurdes syrien du PYD seraient affaiblis et n'aurait plus la force de s'opposer à l'ASL, au profit du PDKS (Parti démocratique kurde de Syrie) qui est, lui, favorable à l'ASL et dispose de 2.000 combattants en réserve dans le fief du PDK (Parti Démocratique du Kurdistan) de Massoud Barzani dans le nord de l'Irak.

Les agents syriens ont l'expérience de ce genre d'opération. Ce sont eux qui ont assassiné Louis Delamare, ambassadeur de France au Liban, le 4 septembre 1981 ! Par ailleurs François Hollande a reçu officiellement l'opposition syrienne et est en pointe pour demander des sanctions internationales contre Damas. Ce triple assassinat serait, dans cette hypothèse, un avertissement de Damas à Paris.

Autre hypothèse: un règlement de comptes interne. Le PKK est une organisation marxiste-léniniste dans sa version stalinienne. Le culte d'Apo est la base de l'organisation. Dans les manifestations à Paris suite aux trois assassinats, il y avait plus de drapeaux à l'effigie d'Apo que de drapeaux du PKK ou du Kurdistan. Les purges et les assassinats ont frappé tous ceux qui ont un jour critiqué le guide. Même le propre frère d'Apo a été vertement tancé, mais grâce à sa filiation il eu la vie sauve.

En général, ces purges sanglantes ont lieu dans les camps du PKK dans le nord de l'Irak. Pour Kendal Nezan :

Sachant que Sakine Cansiz était présente dans le nord de l'Irak quelques mois avant son assassinat, elle aurait pu être tuée sur place. Donc je ne pense absolument pas qu'il s'agisse d'un règlement de compte interne".

Au sein de la diaspora kurde, le PKK pratique à grande échelle l'impôt révolutionnaire et rackette les commerçants kurdes dans toute l'Europe. Par ailleurs, après le kidnapping d'Apo à l'ambassade grecque de Nairobi au Kenya le 15 février 1999, le chef suprême n'a pas vraiment eu une attitude particulièrement courageuse. Pour sauver sa peau, il a très rapidement appelé à un cessez-le-feu.

La majorité des chefs de brigades du PKK dans les montagnes ont obéi. Mais quelque uns, dont deux ou trois chefs historiques, ont refusé de déposer les armes et ont continué le combat, organisant même des attentats terroristes dans les grandes villes de l'Anatolie occidentale. Les services secrets grecs, EYP, ont été aussi largement déçus l'attitude jugée "lâche" d'Apo.

Aujourd'hui les 2.000 peshmergas du PKK installés dans leur camp de Mandil, et aux alentours, dans le nord de l'Irak, sont sous le contrôle de Murat Karayilan, un commandant militaire historique proche d'Apo qui soutient le processus de paix.

En revanche son homologue Bahoz Erdal, de son vrai nom Fehman Huseyin, est contre. Il s'agit d'un Kurde syrien. C'est lui qui contrôle l'ensemble des Kurdes syriens qui se battent dans les rangs du PKK en Turquie depuis le printemps 2011. Ils représentent aujourd'hui 25% des combattants et ont souvent la double appartenance PKK-PYD. Pour

eux, les combats en Turquie protègent aussi leurs frères qui viennent de libérer les trois régions kurdes du nord-est de la Syrie et qui s'affrontent à l'ASL et aux milices turkmènes. Dans la région de Mossoul en Irak, les milices Turkmènes s'affrontent régulièrement avec les forces autonomes kurdes.

Enfin, les organisations d'extrême gauche turques et kurdes ne brillent pas par leur fonctionnement démocratique. Le DHKP (Parti révolutionnaire de libération du peuple), marxiste-léniniste, s'est coupé en deux dans les années 80. D'un côté Dev Yol (Chemin révolutionnaire), de l'autre Dev Sol (Gauche révolutionnaire de Dursun Karatas), très proche du PKK. A Paris, ces deux organisations désormais concurrentes ont leurs locaux dans la même rue, juste derrière la rue Lafayette. Dans les années 90, ils ont réglé leurs comptes armes à la main en pleine rue.

La bête noire des Israéliens

Ce n'est pas la première fois que l'Etat turc tente de résoudre le problème kurde en menant discrètement des négociations avec le PKK.

La dernière a commencé en décembre 2012. La crise syrienne a montré au Premier ministre Erdogan l'urgence d'une solution au problème kurde. Son principal conseiller politique, Yalçın Akdoğan, déclarait il y a peu : "L'usage de la force ne suffit pas pour en finir avec le PKK".

Erdogan demande alors à son ami Hakan Fidan, le directeur du MIT, service secret turc, d'entrer en contact avec Apo dans sa prison d'Imrali, dans la mer de Marmara, pour négocier un désarmement. Fidan, né en 1968 à Ankara, a fait ses études supérieures à l'université du Maryland. Il a été nommé à la tête du MIT le 28 mai 2010 pour purger le service des éléments ultra-nationalistes et barbouzes.

Fidan est la bête noire des Israéliens et surtout du Mossad, car c'est lui qui a organisé les deux flottes de bateaux vers Gaza. En effet le Mossad avait l'habitude de travailler avec une armée turque et un MIT, laïcs, républicains, kémalistes qui avaient signé des accords de défense entre Tel Aviv et Ankara à la fin des années 90.

8.000 militants en prison

Or Erdogan, avec l'aide de Fidan, a changé l'orientation de la politique étrangère turque, se rapprochant des pays arabes surtout après la chute des dictatures en Tunisie, Libye, Egypte, dans un esprit "néo-ottomaniste" en voulant exporter l'idée d'un gouvernement "islamiste modéré" qui est la base du programme du parti au pouvoir depuis novembre 2002, l'AKP (Parti pour la justice et le développement).

Fidan, qui au niveau du protocole est l'équivalent d'un vice-premier ministre, se rend à Imrali pour rencontrer Apo, le seul détenu de cette prison, une semaine avant les trois assassinats de Paris. A ce jour, 8.000 combattants et membres des organisations non-combattantes du PKK sont en prison.

Le deal entre Fidan et Öcalan est simple : désarmement des combattants du PKK en Anatolie orientale avec possibilité pour ces derniers de rejoindre sans encombre le nord de l'Irak. En échange Apo demande peu: reconnaissance de la langue et la culture kurdes en Turquie et, si possible, la libération de 300 militants qui travaillaient dans les associations proches du PKK mais qui n'ont jamais pris part à la lutte armée.

L'ombre des "Loups Gris"

Trois des quatre partis turcs présents au parlement, sans avoir eu vent des négociations en cours, s'étaient déclarés depuis plusieurs mois pour des négociations: l'AKP au pouvoir, le CHP dans l'opposition (centre-gauche républicaine kémaliste) et le BDP (Parti pour la paix et la démocratie) représentant la minorité kurde. Un député de ce parti a été associé à la négociation et autorisé à rencontrer Apo en tête à tête. Seul, le MHP (Parti de l'action nationaliste), troisième force au parlement, est contre depuis toujours.

Ce parti ultra-nationaliste a été fondé en 1969 par le colonel Alparslan Türkeş. Chypriote turc, jeune officier de l'armée kémaliste, il a fait quelques années de prison durant la

Deuxième Guerre mondiale pour apologie du nazisme et de Hitler à l'époque où İsmet İnönü, le successeur de Mustafa Kemal, essayait de garder la Turquie dans la neutralité.

Le MHP est très lié à l'association des Loups Gris. Il s'agit de l'aile panturquiste du Kémalisme, fondée par Ziya Gökalp et Nihal Atsız. Ils sont très bien implantés à Chypre nord, en zone occupée par l'armée turque depuis août 1974. Les Loups Gris sont des militants d'extrême droite ultra violents. A leur actif, l'assassinat de militants d'extrême gauche, de syndicalistes, de membres des minorités et de défenseurs des droits de l'homme. Ils ont trempé dans la tentative d'assassinat de Jean Paul II.

Le 19 janvier 2007, ils ont tué Hrant Dink à Istanbul. Ce dernier, un Arménien de Turquie, était le fondateur et le directeur de l'hebdomadaire bilingue turc-arménien, Agos, et militait pour la reconnaissance du génocide. Son assassin, Ogün Samast, 17 ans à l'époque, aidé de deux complices, venait de Trébizonde, un fief des Loups Gris, sur les bords de la mer Noire en pays Laz.

Assassinat du Premier ministre

La première a eu la conséquence la plus grave. Turgut Özal, Premier ministre de 1983 à 1989, avait commencé sa carrière politique dans les milieux islamistes pour ensuite prendre la tête d'un parti de la droite libérale. Il n'a eu de cesse d'amoindrir le poids de l'armée dans la vie politique du pays et de lui enlever ses prérogatives protocolaires. En 1989, il devient Président de la République. D'origine kurde, il tente pour la première fois depuis 1984 de négocier avec le PKK. Des contacts sont pris au début des années 90.

Mais, d'une santé fragile, il meurt le 17 avril 1993 dans son bureau, victime officiellement d'une crise cardiaque. L'opinion publique en doute. Finalement, la justice ordonne le 3 octobre 2012, l'exhumation de son corps pour analyses. Les légistes ont retrouvé des traces de DDT, de cadmium, de polonium et d'américium dans sa dépouille. Le Président de la République a donc été assassiné pour avoir voulu régler le problème kurde.

La deuxième tentative a lieu en 2009 mais échoue, elle aussi, dans des circonstances confuses. La troisième a lieu en 2011. Hakan Fidan rencontre secrètement des représentants du PKK à Oslo. Il prend soin de faire enregistrer les conversations par une caméra pour pouvoir en rendre compte à son Premier ministre. Mais la vidéo finit à la télévision et devant le tollé provoqué, les négociations sont interrompues. La fuite ne peut provenir que de deux secteurs : l'entourage du Premier ministre ou certains cercles du MIT hostiles à leur nouveau patron qui est en train de faire le ménage dans les services secrets turcs.

Nouvelle donne politique

Ces velléités de négociation d'Ankara avec le PKK s'inscrivent dans un renouvellement de la donne politique en Turquie.

En juin 1996, le parti islamique, Refah Partisi (Parti de la prospérité), gagne les élections en Turquie et prend le pouvoir avec comme Premier ministre Necmettin Erbakan. En juin 1997, il est renversé par un coup d'Etat "à blanc" de l'armée. Nul besoin de faire sortir les chars. Les pressions ont été tellement fortes qu'Erbakan a jeté l'éponge. Le Refah est dissout en 1998 et renaît sous le nom d'AKP et arrive au pouvoir en novembre 2002. Quelques mois plus tard des militaires tentent sans succès un coup d'Etat.

Erdogan décide alors de mettre l'armée au pas et ce que l'on appelle en Turquie "l'Etat profond", c'est-à-dire les instances barbouzardes qui infiltrent l'Etat aux plus hauts niveaux. La justice commence ses enquêtes en juin 2007 et le premier procès a lieu en octobre 2008.

Entre juin 2007 et novembre 2009, près de 300 personnes ont été arrêtées. 194 ont été inculpées dont nombre de militaires et surtout de membres du JITEM (Service de renseignement et antiterrorisme de la gendarmerie). Le JITEM était le fer de lance de la contre-guérilla en Anatolie orientale. En février 2011, le tribunal d'Istanbul inculpe d'autres officiers de l'armée. Aujourd'hui 326 officiers, souvent de haut rang, restent

incarcérés. C'est la première fois que l'armée qui dirige la Turquie depuis 1922 est repoussée dans ses casernes, loin du champ politique

Même si l'armée a été largement épurée, la gendarmerie et le MIT, étaient capables d'assassiner trois militantes kurdes en plein Paris, certainement avec l'aide des Loups Gris réfugiés en Allemagne, en Belgique et dans l'Est de la France.

AMITIÉS KURDES DE BRETAGNE

Qui a tué Rojbin, Sakine et Leyla ? Un suspect est écroué

vendredi 25 janvier 2013

par Amitiés kurdes de Bretagne

On a trouvé le coupable idéal, un Kurde ! Chacun y va de son couplet accréditant complaisamment la thèse d'un règlement de compte interne au PKK, un règlement de compte entre terroristes... L'affaire est bouclée. Circulez, la cause est entendue.

Les organisations kurdes n'arrivent pas à se faire entendre. Leurs dénégations devraient pour le moins interpeller les commentateurs un peu curieux : l'homme écroué n'est pas kurde, n'est pas membre du PKK et sa famille est connue en Turquie pour appartenir à la mouvance d'extrême-droite. Discret, peu connu de la communauté kurde, dont il s'était rapproché que très récemment, il avait réussi néanmoins à déjouer la vigilance des responsables associatifs. Toute idée d'un règlement de compte interne est catégoriquement rejetée : « c'est un assassinat politique exécuté d'une façon très professionnelle » affirme dans un communiqué le Centre d'Information du Kurdistan de Paris. Depuis les monts Qandil, Murat Karayilan, président du Conseil exécutif du KCK, dément formellement l'appartenance de cet homme au Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) et le journal turc Hürriyet (quotidien conservateur de centre-droit tirant à 500 000 exemplaires) fait de curieuses révélations : l'homme écroué a effectué plus de dix séjours en Turquie ces dernières années et aurait séjourné, à l'insu de sa famille, à Ankara du 22 au 30 août 2012 avant de regagner Paris. Son oncle ankarien et la police turque chercheraient à connaître son emploi du temps. Pour les Kurdes, il n'y a pas de doute : il s'agit bien d'une opération d'infiltration et l'assassinat de ces trois militantes kurdes ferait partie d'un plan d'élimination des dirigeants du mouvement kurde, révélé par Zubeyir Aydar, membre du comité exécutif du KCK. Une recrudescence d'agressions contre de jeunes Kurdes et contre des locaux associatifs dans différentes villes européennes (Moscou, Vienne, en Autriche, Mulhouse, Avignon et surtout Genk, en Belgique, le 16 janvier dernier) font monter l'inquiétude.

« Toutes les pistes restent ouvertes » précise le procureur

« La France, qui ne saurait tolérer aucun trouble à l'ordre public sur son sol, fait la preuve ainsi de son entière détermination à faire toute la lumière sur cet acte odieux », avait affirmé le ministre de l'Intérieur Manuel Valls qui s'était rendu sur place dès le jeudi 10 janvier au matin et le parquet de Paris ouvrait immédiatement une information judiciaire. Deux hommes sont arrêtés et l'un d'eux placé en garde à vue, dans le cadre de cette opération menée par la sous-direction antiterroriste (SDAT) de la police judiciaire et la section antiterroriste (SAT) de la brigade criminelle parisienne. Dès le 21 janvier, le procureur de Paris, François Molins, tenait une conférence de presse, livrant un minimum de détails suffisants pour satisfaire la pression médiatique et justifiant la thèse d'un règlement de compte interne avec une mise en examen, « d'un ressortissant turc de 30 ans qui dit appartenir depuis deux ans au PKK, organisation considérée comme terroriste dans de nombreux pays ». « L'individu est susceptible d'être le ou l'un des auteurs des faits », précisait encore le procureur confirmant le placement en détention provisoire au motif « d'assassinats commis en lien avec une

entreprise terroriste et participation à une association de malfaiteur en vue de préparer ces crimes ».

Le procureur n'a visiblement pas tout dit et laisse à penser que des investigations, plus approfondies, plus complexes sont en cours :

on peut dire à ce stade de l'enquête que O. G. est bien l'auteur des faits, même si aucun mobile n'a pu être déterminé à ce stade de l'enquête. Toutes les pistes restent ouvertes quant aux motifs de ce triple assassinat.

La thèse d'un règlement de compte ne pourrait être, en fait, qu'un paravent permettant ce travail sérieux qu'on attend de la justice française. Nous voulons connaître la vérité : quels sont les vrais mobiles ? Quels sont les commanditaires ? L'enquête ne fait que commencer. Elle doit aller à son terme, quelles que soient les implications politiques qu'elle révélera.

Sit-in devant le siège du CIK

A l'instar des Mères d'Istanbul, les femmes kurdes de Paris ont décidé de se rassembler tous les mercredi à 14h devant le siège du CIK, 147 boulevard La Fayette, en hommage aux trois militantes kurdes assassinées et pour réclamer que toute la lumière soit faite.

André Métayer

YOL (ROUTES DE TURQUIE ET D'AILLEURS)

Le Parlement Européen soutient le dialogue entre le gouvernement turc et le PKK

Publié le 07 février 2013 par anne

Le processus de paix, dit "processus d'Imrali" vient de recevoir le soutien clair et massif du parlement européen. Le commissaire européen à l'élargissement Stefan Füle s'est dit prêt à apporter son soutien à ce processus qu'il a qualifié d' "historique".

Il est vrai qu'il a fallu une sacrée évolution de la classe politique et de l'opinion publique turque pour rendre possible ce qui n'a pas encore vraiment pris la forme de négociations avec Öcalan le leader du PKK, vénéré de ses sympathisants au point que des centaines de prisonniers politiques aient entamé une grève de la faim ayant conduit certains aux portes de la mort pour mettre fin à l'isolement total et au silence auquel il avait été astreint pendant plus d'un an.

La plupart des députés qui se sont exprimés en séance plénière et Lucinda Creighton, l'actuelle présidente irlandaise de l'UE, ont appelé tant la communauté kurde et que les autorités turques à tout mettre en œuvre pour que ce processus aboutisse à la fin de 30 ans de violences. Et le Parlement européen s'est engagé à suivre de près le processus enclenché.

Les députés européens ont ainsi dénoncé l'assassinat des 3 militantes kurdes, le 9 janvier à Paris. Un assassinat dont l'objectif était de faire dérailler le processus de paix ont-ils à leur tour souligné.

Ce soutien européen a été chaleureusement accueilli par le BDP (le parti pro kurde, proche du PKK) - et le plus pro européen des partis de Turquie où beaucoup ne croient plus trop à l'intégration du pays à l'UE. Selahattin Demirtas, le vice président du parti qui avait fait le déplacement à Strasbourg a assuré que son parti comptait bien tout mettre en œuvre pour que ce processus aboutisse à la paix.

Mais selon lui, pour que le leader emprisonné puisse jouer son rôle de négociateur, il est indispensable que les échanges avec le BDP soient facilités. En effet depuis le

déclenchement du processus une seule visite par 2 élus du BDP - Ahmet Türk et Ayla Aytan Ata - a été autorisée, le 3 janvier dernier. Demirtas, réputé proche des commandants de Qandil, demande lui aussi à rencontrer le leader emprisonné.

Il a dit aussi attendre de nouvelles réformes judiciaires en Turquie (où la législation anti terroriste a permis d'envoyer des dizaines de milliers de sympathisants et militants - dont des centaines de mineurs - pro kurdes en prison), la libération des prisonniers politiques et la liberté de presse. En effet, la majorité des dizaines de journalistes emprisonnés en Turquie, sont des journalistes travaillant pour les médias kurdes.

Le premier ministre Tayyip Erdogan a "répondu" que l'organisation des visites à la prison d'Imrali était du ressort du ministre de la justice. Cela étant, il est quand même probable que sur cette question aussi sensible, le ministre se risquera difficilement à prendre une décision sans l'accord du chef du gouvernement...

On peut voir la vidéo du débat au Parlement Européen ICI

AU FIL DU BOSPHORE - BLOGS LE MONDE

Qui est Ömer Güney, le suspect du meurtre de trois militantes kurdes?

Guillaume Perrier (Article paru dans Le Monde du 29 janvier 2013)

Qui est le meurtrier présumé de la gare du Nord, l'homme suspecté d'avoir froidement assassiné trois militantes kurdes affiliées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), le 9 janvier, en plein cœur de Paris ? Les photos mises en ligne sur Internet montrent un jeune homme élégant, portant lunettes de soleil et cartable en cuir, posant appuyé contre une Ferrari, le long de l'avenue d'Iéna, dans l'ouest de Paris.

Sur le profil qu'il s'est constitué sur le réseau social Facebook, Omer Güney déclare travailler à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (Val-d'Oise). Il y aurait été employé comme agent d'entretien par intérim pendant plusieurs mois au cours de l'année 2012. Ce ressortissant turc âgé de 30 ans, qui résidait à Garges-lès-Gonesse, a été mis en examen et écroué, lundi 21 janvier, pour "*assassinats en relation avec une entreprise terroriste*" et "*participation à une association de malfaiteurs*".

Omer Güney était l'un des derniers à avoir vu vivantes Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Söylemez et il a été mis en cause, selon les premiers éléments de l'enquête, grâce aux caméras de vidéosurveillance et à des traces de poudre détectées dans un sac qui lui appartenait.

Avant l'assassinat des trois militantes, il avait d'ailleurs été chargé par l'organisation clandestine de jouer les accompagnateurs pour Sakine Cansiz, l'une des fondatrices du PKK en 1978. Cette dernière était de passage en France pour renouveler sa carte de séjour et elle s'apprêtait à retourner en Allemagne, où elle résidait, lorsqu'elle a été tuée.

Au cours de son interrogatoire, Omer Güney aurait déclaré qu'il était membre du PKK depuis deux ans. Pour Ankara, cet élément suffit pour conclure que le triple assassinat de Paris est le résultat d'un "*règlement de comptes interne*".

"ON NE DEVIENT PAS MEMBRE DU PKK EN UN AN"

Le commandement militaire du PKK, par la voix de son chef, Murat Karayilan, a démenti l'appartenance d'Omer Güney au mouvement. Le jeune homme s'était rapproché des structures françaises du PKK et avait adhéré à l'une de ses nombreuses associations paravents, payant une cotisation de 50 euros au centre culturel kurde de Villiers-le-Bel (Val d'Oise), en novembre 2011. "*On ne devient pas membre du PKK en un an, il faut pour cela passer par des camps de formation idéologique*", fait remarquer un

représentant politique kurde. *"Il n'est pas kurde, et encore moins un militant kurde"*, a déclaré Mehmet Ülker, le président de la Fédération des associations kurdes de France.

Dans les médias turcs, la famille de l'assassin présumé a également nié toute appartenance au PKK. Son cousin, visiblement policier, pose sur sa page Facebook avec son badge, dans un véhicule des forces de l'ordre. Selon son oncle Zekai Güney, Omer n'aurait strictement aucun lien avec la rébellion armée active en Turquie depuis trente ans. *"Nous sommes une famille nationaliste"*, a-t-il précisé. De plus, selon ce parent, le suspect serait atteint d'une tumeur au cerveau et sujet à de fréquentes pertes de mémoire...

Seul garçon d'une famille de quatre enfants, originaire du district de Sarkisla, une ville dirigée par un petit parti d'extrême droite, le jeune homme n'est pas originaire d'une région kurde. Au contraire, la province de Sivas est connue pour ses militants turcs ultranationalistes. A Polat Pacha, son village, baptisé du nom d'un général commandant de l'invasion de Chypre en 1974, *"il n'y a pas une seule famille d'ascendance kurde"*, assure le quotidien progouvernemental *Sabah*. Selon l'imam du village, interrogé par les chaînes de télévision, la famille Güney a toujours donné sa voix au Parti de l'action nationaliste (MHP), les "Loups gris".

Les commanditaires du triple meurtre dont Omer Güney est accusé demeurent inconnus. Une équipe des services de renseignement turcs, le MIT, a été envoyée à Paris pour mener l'enquête. Omer Güney avait quitté la Turquie à l'âge de 5 ans avec sa famille pour la France, où son père était parti travailler. Installé et marié en Allemagne en 2003, il était revenu en France après son divorce, il y a deux ans. Depuis, malgré des revenus modestes, il avait multiplié les allers et retours avec la Turquie : une dizaine de fois au cours de la seule année 2012.

En août, il était revenu pour faire refaire son passeport et, en décembre, il avait séjourné trois jours à Ankara dans un hôtel du centre-ville. Le motif de ses voyages demeure inconnu.

LE POINT

Les loups sont entrés dans Paris

29/03/2012 - N° 2063 - Page 84.

Réseaux. Les Loups gris et autres ultranationalistes turcs militent aussi en France.

Par Claire Meynial

Dans la case « Date et objet de la manifestation », le demandeur a inscrit « 21/1/2012. Contestation de la pénalisation de la liberté d'expression », noble motif revendiqué par la Fransa Türk Federasyon de Pantin. Officiellement, c'est la Fédération des Turcs de France qui a organisé la marche de protestation contre le projet de loi pénalisant la négation du génocide arménien. Sauf que, comme l'indique une note de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), la multitude de tracts diffusés montre l'implication d'une nébuleuse d'organisations. Surtout, la Fédération des Turcs de France, branche française d'une structure paneuropéenne, n'a, selon la DCRI, « absolument pas le caractère fédératif que son nom laisse supposer. Il s'agit en vérité de la couverture des seuls Loups gris, organisation nationaliste parfois violente ». Les Loups gris? Ces jeunes militants du MHP, ultranationalistes, antikurdes et anti-communistes ont semé la terreur en Turquie dans les années 70, dans des attaques contre des groupuscules d'extrême gauche, jusqu'au coup d'Etat de 1980. Et même si, depuis l'élection de Devlet Bahçli à sa tête, en 1997, le MHP tente de se montrer plus fréquentable, les parcours de certains

participants aux manifestations françaises, épinglés par la DCRI, donne une idée des sympathisants. Ainsi d'un certain Yusuf Ziya Arpacik, «paramilitaire qui a été impliqué dans de nombreuses opérations troubles, menées directement ou indirectement par la Turquie, dont la biographie mérite en soi d'être rapportée». Arpacik, né en 1958, cumule les faits d'armes: engagé dans les Foyers idéalistes (nationalistes), échappé de prison deux fois, il a organisé des attentats contre les « ennemis des Turcs » à l'étranger, été garde du corps d'Alparslan Türkeş, fondateur du MHP, est allé se battre contre les Arméniens du Karabakh et contre les Américains en Irak, du côté des Turkmènes. Il aurait aussi été impliqué dans l'attentat contre le Conseil d'Etat en 2006. Or, sur les photos figurant dans la note de la DCRI, il est attablé, «peu après la manifestation de janvier 2012 », avec Tayfur et Fadimé Erdugrul-Tastan, adjointe au maire d'Hérouville et qui serait responsable des Loups gris locaux. « Il est absolument notable, assure même la DCRI, que le maire [RodolpheThomas], fidèle de Bayrou, est apparemment très informé des activités parallèles de Mme Tastan et qu'il les cautionne, sans doute par clientélisme électoral ». Contactée, la mairie d'Hérouville-Saint-Clair, qui « travaille en collaboration étroite avec (...) l'association Amitiés franco-turques de Basse-Normandie», nie avoir connaissance des liens d'Ertugrul Tastan avec les Loups gris.

Officiellement, c'est la Fédération des Turcs de France qui organise la manifestation. Mais la DCRI note l'implication d'une nébuleuse d'organisations nationalistes turques.

Vitrine. D'autres clichés des cortèges attestent la présence du représentant des Loups gris d'Anvers, de celui de Strasbourg, du président de l'organisation des jeunes « idéalistes » belges, Muhammed Aksoy. Pour la DCRI, la Fédération des Turcs de France a utilisé son réseau pour rassembler les rancœurs contre le projet de loi, sans se mettre en avant. Le centre culturel Anatolie, par exemple, est la « vitrine présentable de la manifestation », dont le président, Demir Onger, cardiologue, parle à la presse française. L'association Ataturque, plus modérée, Turquie News et Radio MIT, ou encore l'Association pour la pensée d'Ataturk et le Comité Talaat Pacha, qui «semble avoir été créé au plus haut niveau de l'Etat turc afin de nier le génocide des Arméniens», ont aussi pris part aux manifestations. Ce qui rassemble ces organisations ? «L'élément nationaliste», affirme la DCRI, pour laquelle la négation du génocide des Arméniens «semble constituer le socle identitaire». La loi a été annulée par le Conseil constitutionnel et le nouveau texte sera présenté après les législatives. De quoi mobiliser à nouveau les communautés turques européennes.

NOUVELLES D'ARMENIE- MAGAZINE

L'irrésistible montée de la violence panturque, par Ara Toranian

Quel rapport entre une vieille arménienne égorgée en Turquie et une militante kurde exécutée en France ? A priori aucun. Et pourtant, comment ne pas s'interroger sur le fond commun qui lie la série d'agressions dont ont été victimes à Istanbul le mois dernier des Arméniennes âgées, dont l'une a été tuée et l'autre laissée pour morte, et l'assassinat de trois militantes kurdes à Paris le 9 janvier ? Ces crimes partagent en effet entre eux une unité de temps, leurs cibles sont des femmes, mais surtout elles appartiennent aux minorités honnies par Ankara. On ne peut certes en déduire qu'une même main a frappé dans l'un et l'autre cas, ou que ces atrocités obéissent à un plan concerté. Mais on ne saurait non plus faire abstraction du fait qu'elles s'inscrivent dans un contexte très particulier. Celui de la montée en puissance de l'État turc sous l'impulsion d'un parti, l'AKP, qui professe une idéologie où le nationalisme le dispute à l'islamisme, avec un impact détonnant sur les mentalités locales.

En alimentant les fantasmes liés à un retour au Califat ottoman et en stimulant les rêves de reconquête, ce nouveau panturquisme constitue en lui-même un vecteur de violence.

Son empreinte est visible dans les orientations de la diplomatie d'Ankara au Moyen-Orient, caractérisée par des tentatives diverses et variées d'accroître son influence sur le monde arabe et musulman et ce, jusqu'à apporter son soutien aux pires mouvements djihadistes, le cas échéant.

En Europe et en France, on en perçoit la trace à travers un certain nombre d'initiatives visant clairement à mobiliser l'émigration turque (qui dans sa grande majorité résiste à cette instrumentalisation), en particulier contre les « allégations arméniennes ». Ces ambitions se sont traduites par des démonstrations de forces, notamment au moment des débats au Parlement sur la loi incriminant le négationnisme (manifestation turque du 29 janvier 2011 à Paris). Un rapport de la DCRI repris par Le Point en mars dernier sous le titre « Les loups sont entrés dans Paris » dressait un tableau accablant et précis sur les différents aspects de cette résurgence du « fascislamisme » turc que l'Europe ne veut pas voir et que les autorités françaises sous-estiment.

Pourtant, c'est bien dans ce climat alimenté par le négationnisme du génocide arménien et la promotion d'un racisme et d'un antisémitisme de plus en plus débridé, qu'a poussé ce regain de violence, qu'on pu se mettre en place des contrats criminels et s'opérer des passages à l'acte, comme ceux qui ont touché ces femmes, ici et là-bas. Voilà le lien entre ces terrifiantes manifestations de barbarie anti-arméniennes et antikurdes. Il tient tout entier dans la percée panturque d'Ankara.

Ce constat s'impose aujourd'hui d'autant plus que la Turquie fait preuve d'un savoir-faire diplomatique remarquable pour conforter ses velléités de devenir leader au Moyen-Orient. L'appui militaire que lui ont procuré à cet effet les États-Unis, en la dotant récemment de missiles « Patriots », concourt à la légitimer dans sa logique de domination régionale. Et les initiatives comme l'invalidation de la loi pénalisant la négation du génocide arménien l'an dernier en France, dont il ne fait nul doute qu'elle a été interprétée comme une manifestation de faiblesse ou de complaisance à son endroit, lèvent les ultimes digues morales et politiques qui auraient pu contribuer à canaliser son irrésistible ascension, dont le corollaire violent se fait déjà sentir.

Le problème fondamental de cet état est qu'il n'a jamais été puni pour ses crimes et qu'il ne voit donc aucune raison de changer de comportement. Voilà pourquoi, en cette période de conquête internationale de ce pays pas comme les autres, il est plus que jamais nécessaire de tirer la leçon des expériences passées. Ce qui devrait se traduire par la mise en place de toute mesure susceptible de faire barrage aux vieux démons de la Turquie, comme on a endigué ceux de l'Allemagne, l'autre grand État génocidaire du XXe siècle. Faute de dispositions en ce sens, dans le domaine de la reconnaissance du génocide arménien, du respect des minorités et de la lutte antiraciste, on s'expose à voir les mêmes causes reproduire les mêmes effets, et le sang couler à nouveau. Comme en Anatolie ou à Istanbul ces derniers jours. Mais aussi, hélas, en plein Paris.

Ara Toranian

mercredi 30 janvier 2013,

[Ara ©armenews.com](http://armenews.com)

L'HUMANITE

Fidan Dogan, jeune militante kurde, assassinée à Paris (entretien)

10 janvier 2013

Fidan Dogan fait partie des trois militantes kurdes tuées d'une balle dans la tête dans les locaux du Centre d'information du kurdistan. Cette jeune militante de

32 ans, permanente du Centre et représentante en France du Congrès national du Kurdistan, avait expliqué en juin dernier son engagement pour la cause kurde à Avant-Garde.

Nous publions l'article du journal du Mouvement des jeunes communistes.

Avant Garde. Recep Erdogan, premier ministre de la Turquie depuis 2003, avait affirmé vouloir trouver une solution politique à la question kurde. Loin de là, la situation est aujourd'hui très tendue dans la région et la répression ne fait qu'augmenter. On en est où de la politique d'Ankara sur le Kurdistan ?

Fidan Dogan. En 2003 quand Erdogan arrive au pouvoir il annonce qu'il veut résoudre la question kurde. C'était le premier chef de gouvernement turc qui disait reconnaître les erreurs et faire face à l'histoire. Il avait nommé son projet, « l'ouverture kurde ». Mais dans les faits, Erdogan s'est trouvé confronté à la difficulté de trouver un interlocuteur politique kurde. Cet interlocuteur, c'est le PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan). Très vite Erdogan a renommé son projet « l'ouverture démocratique » pour ne plus parler de la question kurde.

Alors, en 2009, lorsqu'aux élections municipales le BDP (Le Parti de la Paix et de la Démocratie) passe de 56 à 100 mairies, Erdogan décide d'opérations massives d'arrestations. Des centaines de membres du BDP ont été arrêtés dont les maires des plus grandes villes. Arrêter des élus, c'est arrêter la population qui a voté pour eux. 6 députés sont emprisonnés en Turquie dont Leyla Zana, prix Zakharov du parlement européen. C'est une déclaration de guerre contre tous nos symboles. C'est envoyer le message que tous ceux qui défendent les droits des kurdes seraient des terroristes.

Erdogan essaye de vendre une image exemplaire de la Turquie dans ses visites. Mais on ne peut aucunement parler de droits des peuples en Turquie. Ce que nous vivons c'est la dictature d'Erdogan. Ces arrestations se poursuivent jusqu'à aujourd'hui pour arriver à un chiffre de 7000 prisonniers politiques et nous pourrions être à beaucoup plus. Le gouvernement AKP (le parti politique d'Erdogan, majoritaire à l'assemblée turc) est convaincu que cette voie permet d'éradiquer la question kurde. Mais nous avons vécu les guerres et les coups d'état en Turquie et nous avons toujours lutté. Lorsque l'on va au Kurdistan, chaque famille a un membre qui a été tué dans cette guerre ou qui fait partie des 17 000 disparus.

Pour le gouvernement turc la question kurde est inscrite au registre de la lutte contre le terrorisme avec le soutien de l'Union Européenne et des Etats-Unis. Ça veut dire que la Turquie serait un pays où il y a 20 millions de terroristes! Ainsi au mois de décembre, 34 villageois ont été tués dans des raids aériens. Dans n'importe quel autre pays dit démocratique, le chef de l'état aurait dû démissionner après un tel massacre. Mais Erdogan n'a même pas pris la peine de s'excuser et personne n'a protesté.

Comment s'explique ce déploiement de force et la puissance de cette répression alors même que les organisations kurdes demandent une résolution politique du conflit ?

Fidan Dogan. Le PKK a appelé une dizaine de fois à des cessez-le-feu. Mais la réponse turque a toujours été militaire. Le PKK veut une résolution pacifique du conflit et ne demande pas l'indépendance. Il propose une autonomie démocratique dans la région. Le respect des droits culturels et politiques et l'éducation en langue maternelle. Ce sont des droits fondamentaux reconnus à tous les peuples sauf aux kurdes. Mais il faut savoir que le Kurdistan est une région très riche en pétrole, en eau en gaz. Économiquement c'est une région incontournable et les grandes puissances occidentales sont alliées de la Turquie pour cette raison-là. Les kurdes et leur combat pour défendre leurs droits sont victimes des intérêts économiques de ces pays.

En France nous vivons la même politique qu'en Turquie. La France s'est opposée à l'entrée de la Turquie dans l'UE, mais pour conserver ses relations avec la Turquie, ils ont passé les accords pour l'arrestation des militants kurdes. C'est une sorte de donnant-donnant. Je refuse ton adhésion mais je t'aide avec tes « terroristes ». Depuis 2007 il y a

une multiplication des arrestations, des perquisitions et des procès en France et lors de la visite de Claude Guéant (alors ministre de l'intérieur) l'an dernier en Turquie un accord a été signé pour l'extradition des Kurdes.

En Turquie les jeunes kurdes ne croient plus en la démocratie. Leurs maires essaient de servir leur ville et militent pour eux puis se font arrêter sous leurs yeux. Ils voient donc qu'il n'y a aucune voie légale pour eux. Alors il ne faut pas se demander pourquoi est-ce qu'il y a une guérilla. C'est la réponse répressive du gouvernement dirige les jeunes Kurdes à rejoindre la guérilla, les montagnes. Alors qu'ils risquent, leur vie, la prison et la répression, les kurdes continuent leurs manifestations et leurs rassemblements. Un peuple de vingt million d'habitants ne peut pas vivre caché. On peut arrêter autant de kurdes qu'on veut d'autres les remplaceront.

Alors quels leviers pour le changement ?

Fidan Dogan. Il faut d'abord que les pays européens mettent de côté leurs intérêts économiques. On parle de 40 millions de personnes, d'un peuple qui a une histoire et d'une des premières civilisations de la Mésopotamie. Ce soutien à Ankara doit cesser car il est en défaveur de la résolution du problème kurde. Les kurdes sont victimes de cette alliance avec le gouvernement turc. Le problème kurde est un problème de tous les pays membres du Conseil de l'Europe. La Turquie en est membre avec 47 autres pays. On ne peut pas nous dire que c'est un problème de la Turquie et que c'est la Turquie qui doit résoudre ce problème. Le problème n'est pas limité aux frontières turques.

Mais Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères annonce poursuivre les relations avec la Turquie. Un pays qu'il juge très important. Donc il devrait y avoir une continuité avec le précédent gouvernement. C'est notre peur. Les relations avec la Turquie ne peuvent pas continuer sur les seuls intérêts économiques. La priorité c'est l'arrêt du soutien au gouvernement turc par la vente d'arme et les accords Guéant de sécurité. Les arrestations en France doivent cesser.

Sarkozy s'était toujours opposé à l'adhésion de la Turquie à l'UE parce que c'est un pays musulman. Mais nous sommes pour. A condition d'imposer le respect des droits de l'homme et la reconnaissance des droits, politiques et sociaux des kurdes. Être contre l'adhésion de la Turquie à l'UE c'est mettre la question kurde de côté. L'adhésion à l'UE doit faire progresser la démocratie et les droits de l'homme en Turquie. Ce que nous voulons c'est une autonomie démocratique. Une décentralisation où les décisions seront prises sur le terrain, dans les régions. Nous ne voulons pas de frontières. Ce ne sont pas aujourd'hui les frontières qui vont sauver les peuples. Nous ne sommes pas pour une indépendance, nous voulons notre droit à l'autodétermination.

Entretien réalisé par Nicolas Bescond

BLOGS - MEDIAPART

Les kurdes d'Europe menacés, Erdogan vise l'Allemagne

26 janvier 2013 Par Maxime-Azadi

Après l'assassinat de trois militantes kurdes à Paris le 9 janvier dernier, le premier ministre turc a ouvertement menacé l'Allemagne, prochain pays sur la liste, tandis qu'un dirigeant du PKK a déclaré avoir capturé plusieurs agents de l'Etat turc. Les kurdes sont inquiets de la multiplication ces derniers jours des attaques contre leurs associations.

Interviewé par la chaîne de télévision turque, TV24, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan a eu à nouveau des propos menaçants visant à l'extradition d'opposants et militants kurdes vivant en Allemagne, faute de quoi ils deviendraient la cible de nouveaux assassinats.

Erdogan: C'est au tour de l'Allemagne

Rappelant une conversation il y a trois ans avec l'ancien président français, Nicolas Sarkozy, lors d'un sommet du G-20, Erdogan a déclaré que le président français lui avait promis d'extrader les dirigeants du mouvement kurde. "Il m'a dit : 'j'ai une surprise pour vous' et a rajouté qu'il allait extradier les leaders de haut rang de l'organisation (PKK). Il n'est désormais plus le président et il n'y a toujours rien" a-t-il dit.

Répétant les propos du vice-président de son parti, Mehmet Ali Sahin, Erdogan a accusé les autorités allemandes d'être la cause des assassinats à Paris, parce qu'elles n'ont pas procédé à l'extradition des politiciens kurdes en Allemagne. "Regardez, c'est au tour de l'Allemagne. J'ai expliqué trois fois ces problèmes à Merkel. Elle disait: 'Nous avons actuellement quatre mille dossiers (jugement des membres ou sympathisants du PKK) chez nous.' Nous avons demandé l'extradition de Sakine Cansiz, l'une des personnes tuées à Paris et ils ne l'ont pas fait. Et vous voyez le résultat."

Le Premier ministre turc n'a pas caché ses menaces à l'égard de l'Allemagne, pointant du doigt la communauté kurde. Qualifiant les Alévites vivants en Allemagne de "séparatistes", il a affirmé: "Dorénavant, l'Allemagne pourrait aussi être confrontée à de graves problèmes. Il y a actuellement un mouvement qui veut diviser la Turquie en termes de confession religieuse et l'Allemagne le soutient aussi."

Le 20 janvier, le vice-président de l'AKP a fait une déclaration étonnante lors d'une réunion de son parti à Karabuk, ce qui confirme l'inquiétude des Kurdes sur la disposition de l'Etat turc vis-à-vis du mouvement kurde. Comme Erdogan, il a notamment indiqué que des événements comme celui de Paris pourraient aussi avoir lieu en Allemagne, où vivent plus de 800.000 kurdes, dont une importante partie soutient le mouvement kurde PKK. Faisant référence à Sakine Cansiz, membre fondatrice du PKK qui figure parmi les trois victimes, il a déclaré: "Nous leur avons écrit pour demander son extradition vers la Turquie et ils n'ont donné aucune réponse. Ils voient maintenant, eux aussi, ce qui leur arrive. Dans les prochains jours, des événements pareils peuvent avoir lieu en Allemagne également."

En 2007, Sakine Cansiz avait été arrêtée en Allemagne, puis libérée 40 jours plus tard. La demande de la Turquie pour son extradition avait été refusée par les autorités allemandes pour manque de preuves.

Dans une interview accordée à la chaîne de télévision kurde Stêrk TV, Duran Kalkan, un haut dirigeant du PKK, a affirmé que les déclarations des responsables turques sont des aveux.

PKK: Les déclarations des dirigeants turcs sont des aveux

«Par ces mots, ils ont ouvertement déclaré le fait qu'ils ont fait la demande d'extradition de Sakine Cansiz, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas été satisfaits et qu'ils l'ont donc abattue. Ceci est clairement l'aveu de leur responsabilité dans cet assassinat. Comment avouer plus clairement que le crime a été commis par eux ? Comment se fait-il que les autorités et instances françaises ne reconnaissent pas ces déclarations comme aveux et ne mettent pas en œuvre les procédures nécessaires?"

Kalkan rappelle aussi les déclarations de Tansu Ciller, la première et la seule femme à exercer la charge de Premier ministre dans son pays entre 1993 et 1996, quand elle affirmait qu'elle détenait dans sa poche "la liste des hommes d'affaires kurdes" à abattre parce qu'ils sont soupçonnés de financer le PKK. Ciller est accusée d'être responsable des exécutions extrajudiciaires par milliers. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont porté plainte contre elle pour qu'elle soit jugée.

'Nous avons capturé les agents turcs'

Kalkan a ajouté: «Il est probable que Tayyip Erdogan a aussi dans sa poche la liste des dirigeants du PKK. Chacun d'entre eux est traqué par un réseau criminel et des bandes meurtrières. Il est maintenant clair que l'AKP, parti au pouvoir, agit dans le cadre d'un concept d'élimination et d'anéantissement ».

Le dirigeant du PKK affirme que son organisation a capturé plusieurs agents de l'Etat turc. « Nous les avons capturés et les avons interrogés. Nous allons bientôt les présenter à la presse, à l'opinion publique. Tous ces plans ont échoué. Le gouvernement turc attend maintenant pour rien, en pensant qu'il va pouvoir massacrer les dirigeants du PKK (...) Mais après avoir raté leurs plans dans les montagnes, ils ont été pris en flagrant délit en Europe. »

'Les associations kurdes sont sérieusement menacées'

Mehmet Ulker, président de la Fédération des Associations Kurdes en France (FEYKA), a de son côté déclaré que les associations kurdes en France sont menacées sérieusement, appelant les autorités françaises à être vigilantes.

« Le 25 décembre 2012, notre association de Mulhouse a été visée par une tentative d'incendie. Le 9 janvier 2013, trois militantes politiques kurdes ont été assassinées en plein centre de Paris. Après ces événements, nous avons avisé d'innombrables fois les autorités concernées à propos des problèmes de sécurité de nos associations. Nous avons envoyé des courriers sur le sujet au ministère de l'Intérieur et au Président de la République Française. »

Attaques criminelles et racistes contre les associations kurdes

"Malgré cela, notre association d'Avignon a été incendiée le 12 janvier 2013. Quelques jours plus tard, le 25 janvier, un inconnu a été vu sortant de notre association de Melun en refermant la porte à clé. Le président de l'association se rend au commissariat pour porter plainte après de la police locale. Au lieu de se déplacer à l'association, la police réclame au président de notre association la liste de ses adhérents. La police locale ne se rend pas compte de la gravité de la situation. Cela est inadmissible. Les problèmes de sécurité qui visent nos associations mettent en évidence la gravité de la situation. Nous appelons les autorités françaises à être vigilantes concernant la sécurité des associations kurdes. Les autorités ne prennent pas suffisamment de précautions concernant le danger visant nos instances et nos adhérents."

Parallèlement, un attentat à la bombe incendiaire a visé l'association kurde de Genk, en Belgique, le 16 janvier. Des centaines de kurdes ont manifesté le 19 janvier dans le centre de la ville pour protester contre cette attaque criminelle.

20 MINUTES

La France veut retrouver sa place dans le jeu des grands contrats en Turquie

16/01/2013

Un an après leur dernière brouille diplomatique, la France a repris pied en Turquie pour tenter de retrouver une place de choix dans le jeu des grands contrats qu'Ankara, sur la lancée de sa forte croissance, s'apprête à attribuer dans les secteurs stratégiques de l'aéronautique et du nucléaire civil.

Lors d'une visite de vingt-quatre heures à Istanbul, la ministre française du Commerce extérieur Nicole Bricq, escortée d'une pléiade de patrons des industries françaises du luxe, a répété à ses interlocuteurs turcs que la page des crises était tournée.

"Il s'agit de renouer des liens qui ont été quelque peu malmenés ces dernières années. Le fait que je sois là aujourd'hui est un bon signe des relations que nous souhaitons entretenir avec la Turquie (...) un signal politique", a-t-elle lancé mercredi.

Pour la première visite bilatérale d'un ministre français sur le sol turc depuis l'élection du président français François Hollande, Mme Bricq a insisté sur le secteur sensible, et

stratégique, des grands contrats d'équipement. Celui qui, a-t-elle dit, "nécessite l'implication de l'Etat".

Depuis une dizaine d'années, le vote de lois françaises reconnaissant le génocide arménien, nié par Ankara, ou réprimant sa négation et le refus opposé par l'ex-président Nicolas Sarkozy à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne (UE) ont compliqué les relations entre les deux capitales, et affecté l'activité des entreprises tricolores sur les marchés turcs.

Mercredi, Mme Bricq a donc évoqué avec le ministre de l'Energie Taner Yildiz le projet turc de se doter de trois centrales nucléaires d'ici cinq ans pour réduire sa dépendance en énergie vis-à-vis de l'étranger. "La France a une filière d'excellence en la matière (...) il est bien normal que nous ayons ces discussions", a-t-elle plaidé.

M. Yildiz a accueilli son offre avec bienveillance. "Nous allons avoir toute une série de discussions (avec la France) et nous allons voir quels développements nous allons leur donner", a-t-il indiqué.

Encore des nuages -

La Turquie a attribué en 2010 la construction de son premier réacteur nucléaire à la Russie et doit annoncer avant la fin du mois son choix pour une deuxième centrale. Et la coentreprise Atmea, détenue par le français Areva et le japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI), s'est déjà mise sur les rangs pour la troisième.

Autre chantier relancé par la France, celui de l'aéronautique. L'Européen Airbus a arraché le mois dernier au nez et à la barbe de son concurrent américain Boeing un contrat pour la fourniture de 75 moyen-courrier Airbus A320 Néo (+ 25 en option) à la compagnie à bas coût turque Pegasus.

La compagnie nationale Turkish Airlines (THY) discute actuellement avec l'avionneur européen d'une autre commande géante de 150 appareils.

Juste avant de repartir pour Paris, à bord d'un avion de Turkish Airlines, la ministre française s'est entretenue avec ses hauts responsables pour tenter de faire pencher la balance en faveur d'Airbus.

Comme il l'avait fait à Paris en novembre, le ministre turc de l'Economie Zafer Caglayan a lui aussi répété son ambition de relancer le partenariat économique entre les deux pays. "Nos portes vous sont toujours ouvertes", a-t-il lancé aux patrons français en rappelant que son pays prévoyait 250 milliards de dollars d'investissements dans le seul secteur des infrastructures d'ici 2023.

Il a toutefois rappelé à son hôte que tous les nuages qui obscurcissent la relation franco-turque n'avaient pas encore été chassés. A commencer par le dossier sensible de l'entrée de la Turquie dans l'UE.

"Avec la Turquie, l'UE aurait eu une croissance de 1,8% en 2011 au lieu de 1,5%", s'est permis de relever M. Caglayan. Et son collègue de l'Energie a rappelé que "des sujets aussi importants que le nucléaire ne peuvent pas être élaborés indépendamment des questions internationales".

Le "signal politique" de la visite de Nicole Bricq n'a apparemment pas suffi aux Turcs, qui attendent toujours pour 2013 une visite de François Hollande.

© 2013 AFP

TURQUIE EUROPEENNE

Un dangereux projet de loi sur la coopération policière franco-turque

Vendredi 4 janvier 2013

Etienne Copeaux

Le 7 octobre 2011, à Ankara, Claude Guéant et Idris Naim Sahin, ministres de l'intérieur de leurs pays respectifs, signaient un « *Accord de coopération dans le domaine de la sécurité intérieure entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie* ». Des négociations étaient en cours depuis 1998, et c'est donc le gouvernement Fillon, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, qui a abouti.

Avant 2012, la finalisation d'un accord de coopération policière entre la France et un Etat connu pour son autoritarisme et ses méthodes de répression massive n'étonnait pas : la démarche était dans la logique de la politique répressive de Nicolas Sarkozy et de son équipe, et ce malgré l'opposition du président de la république à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Il faut replacer la signature de cet accord de 2011 dans son contexte temporel : la Turquie avait déjà pris le virage autoritaire que nous connaissons ; l'affaire Pinar Selek était dans sa treizième année, quelques mois plus tôt le troisième acquittement de Pinar avait été cassé. Des journalistes d'investigation avaient été jetés en prison, des intellectuels, éditeurs, étaient menacés. La répression contre le mouvement démocratique kurde battait son plein. Trois semaines après la signature de cet accord, une vague de répression particulièrement forte frappait le pays avec notamment l'emprisonnement de l'universitaire Bûsra Ersanlı, l'éditeur Ragıp Zarakolu, la traductrice Ayse Berktaç et des centaines d'autres, notamment étudiants, au cours des mois suivants.

Dans un tel contexte, un accord de coopération policière était des plus inquiétants, car il permettait, entre autres, de faciliter le travail de la police turque pourchassant des opposants réfugiés à l'étranger. Des centaines de personnes réfugiées en France pouvaient être menacées d'extradition si l'accord était finalisé.

Puis, en France, le pouvoir a changé de mains. Sur ce blog, j'avais expliqué que je voterais Hollande pour un éventuel petit gain démocratique dans le pays, mais sans illusion; j'espérais tout de même du mieux pour la sécurité de nos amis turcs en France. Eh bien, cet accord de coopération a été repris sans modification aucune par le gouvernement Ayrault et notre ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius.

En bref, et selon la présentation qu'en a faite Laurent Fabius lui-même, l'accord de coopération Guéant-Sahin de 2011 « *a pour but d'améliorer l'efficacité d'une coopération relancée depuis 2007 **tant avec la police qu'avec la gendarmerie turque*** ». L'accord vise trois domaines principaux : la lutte contre le terrorisme, le trafic de stupéfiants et l'immigration illégale.

Laurent Fabius précise : « *Aux domaines classiquement prévus par la France dans ses accords de sécurité intérieure, la Turquie a souhaité ajouter la contrebande (...), la lutte contre les atteintes aux mineurs et la délinquance des mineurs et **la gestion démocratique des foules*** ». Il suffit de quelques secondes sur Internet pour s'apercevoir que cette expression est synonyme de maintien de l'ordre. Ainsi une entreprise spécialisée dans la « gestion démocratique des foules », *Alsetex*, propose des « lanceurs non létaux » de tous calibres ; des grenades à main (fumée, lacrymogène, cinétique, sonore, souffle) et équipe les véhicules de lanceurs de grenades, de « systèmes de protection par spray lacrymogène ou projection d'effets fumigènes,

lacrymogènes et/ou sonores ». Voilà ce qu'est la « gestion démocratique des foules », ajoutée comme incidemment, à la demande de la Turquie, aux domaines de coopération. Claude Guéant a accepté la demande de la Turquie, Laurent Fabius a entériné et n'a pas cru nécessaire de préciser ce qu'on entend par cette expression ¹.

Cette petite précision donne le ton. Mais à mes yeux, c'est surtout le premier domaine de coopération qui est préoccupant : on sait la large extension que le gouvernement turc donne au mot « terrorisme ». Il ne faut pas oublier que la Turquie est en guerre contre une partie de sa propre population, une situation qui motive un état d'exception et l'existence d'une loi anti-terroriste, qui donne des pouvoirs dignes d'un régime totalitaire à la police et au système judiciaire. Dès lors, l'allégation de « terrorisme » ou d'« appartenance » ou de « soutien » à une « organisation terroriste » est très fréquemment invoquée pour faire arrêter, inculper et emprisonner des personnes qui sont de simples opposants, qui militent plus ou moins activement pour le règlement démocratique de la question kurde et pour la démocratisation de la vie politique turque. Comme on sait, des milliers d'étudiants, en particulier, sont en prison pour cela, sous l'inculpation de « terrorisme » (voir l'affaire concernant l'étudiante française Sevil Sevimli).

Le mot « terrorisme » couvre des réalités extrêmement variées, qui vont des tueurs d'Al Qaida à des étudiants turcs qui portent des foulards aux couleurs kurdes. Il n'a pas de définition juridique, et pour cause : beaucoup d'Etats utilisent ce mot pour charger leurs opposants et disqualifier leur combat.

J'ai déjà signalé, à propos de l'affaire Sevimli, le danger pour la démocratie que représente l'existence de ce qu'on appelle la « liste noire » de l'Union européenne, plus exactement la 0003:FR:PDF">Décision cadre du Conseil du 13 juin 2002, qui dresse une liste des mouvements qualifiés de « terroristes » et qui est contraignante pour les Etats membres de l'UE (voir sur mon blog l'article « A propos de l'affaire Sevil Sevimli et de la liste noire de l'Union européenne »).

Plus récemment, une affaire qui ne concerne pas la Turquie mais très inquiétante si on imaginait la Turquie en Etat-membre de l'Union, a mobilisé de nombreux démocrates français : l'arrestation d'une militante de la cause basque, Aurore Martin, par la police française, et sa livraison à la police espagnole en vertu d'un mandat d'arrêt européen (MAE) lancé par l'Espagne en 2010. Aurore Martin était membre d'un mouvement interdit en Espagne mais autorisé en France, et elle a été arrêtée en territoire français, et ce malgré l'arrêt définitif des activités armées de l'ETA. Heureusement, la mobilisation démocratique a obtenu sa libération conditionnelle. Imaginons maintenant que la Turquie soit un Etat-membre... et l'usage qu'elle pourrait faire du MAE.

L'article 5 de l'accord du 7 octobre 2011 est consacré à la lutte contre le terrorisme. Il va de soi que le mot « terrorisme » n'est nulle part défini par le texte de l'accord ; il n'est même pas question d'examiner si le mot a la même acception pour les deux parties. Le texte de cet article, très clair par ailleurs, se passe de commentaire :

« Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les Parties procèdent à des échanges d'informations sur :

- 1. les moyens, les méthodes et les tactiques utilisées par les organisations terroristes dans le cadre d'actions projetées ou réalisées ;*
- 2. les organisations et groupes terroristes qui prévoient de commettre, commettent ou ont commis des actes terroristes portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux intérêts de l'autre Partie sur ou à partir du territoire de l'une des Parties ;*
- 3. les méthodes de recrutement et de financement des organisations terroristes, les processus de radicalisation et les activités de prévention afférentes. »*

Sur « les méthodes de recrutement », la police turque aura beaucoup à apprendre aux Français, notamment que les terroristes se recrutent lors des défilés du 1er mai, des concerts de groupes marqués à gauche, etc. Car la coopération englobe aussi la

formation, comme le prévoit l'article 7 de l'accord : formation « spéciale » et généralisée, « conseils techniques », « échange de documentation spécialisée ».

L'article 12 et dernier prévoit les modalités d'accomplissement et de dénonciation de l'accord. Il se veut rassurant, puisque l'accord peut être « amendé à tout moment » (*mais d'un commun accord entre les parties*) ; puisqu'il est conclu pour une durée de trois ans seulement (*mais renouvelable par tacite reconduction*) ; et que chaque partie peut dénoncer l'accord à tout moment (*mais la dénonciation d'affecte pas les obligations contractées préalablement*). Ainsi chacune des clauses rassurantes et censées limiter la portée de l'accord est amoindrie voire annulée d'elle-même par le second membre de chaque clause.

Jusqu'ici, il ne s'agit que du texte de l'accord Guéant-Sahin du 7 octobre 2011. La nouveauté est que ce texte a été transformé en **projet de loi**, par le gouvernement Ayrault. Il a été présenté à l'Assemblée nationale par Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, au nom de Jean-Marc Ayrault, premier ministre, et enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 1er août 2012.

Le projet de loi proprement dit est bref :

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères, Vu l'article 39 de la Constitution,

Décrète :

Le présent projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la sécurité intérieure entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie, délibéré en conseil des ministres après avis du Conseil d'État, sera présenté à l'Assemblée nationale par le ministre des affaires étrangères, qui sera chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la sécurité intérieure entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie, signé à Ankara le 7 octobre 2011, et dont le texte est annexé à la présente loi.

Fait à Paris, le 1er août 2012. Par le Premier ministre :

Le ministre des affaires étrangères Signé : Laurent FABIUS

A ce stade, et sauf erreur de ma part, le projet doit être encore présenté au Conseil d'Etat pour avis, puis délibéré en conseil des ministres avant d'être présenté aux députés. Le texte de l'accord de 2011, sans aucune modification, est présenté en annexe du document.

Mais il y a une autre annexe dite « Etude d'impact » émanant du ministère des Affaires étrangères, qui est révélatrice à la fois des intentions du gouvernement et de sa gêne par rapport à l'opinion démocratique de notre pays. En effet, ce texte de quatre pages s'évertue à expliquer qu'en somme l'accord ne comporte rien d'important ni de nouveau. C'est comme si Laurent Fabius s'excusait d'avance.

Dans la partie « *Situation de référence* » qui vise à justifier l'a proposition de loi, le texte invoque « *l'augmentation des affaires criminelles* » mais nullement l'augmentation des affaires de répression en Turquie (ni en France d'ailleurs). Il invoque des situations acceptables par les députés et l'opinion publique française : le terrorisme islamiste, le trafic de stupéfiants, la lutte contre l'immigration illégale ; mais nullement la définition extrêmement large du terrorisme en Turquie. Idris Sahin, signataire de l'accord de coopération, a fait sur ce point une déclaration ahurissante voici un an.

L'étude d'impact envisage les conséquences juridiques, c'est-à-dire, à mots couverts, les risques de dangers pour les libertés induits par l'accord de coopération. Mais sur ce point le texte se veut également rassurant : « *L'article 2 contient (...) une clause de*

sauvegarde permettant à chacune des parties de rejeter une demande de coopération si elle l'estime susceptible de porter atteinte aux droits fondamentaux de la personne, à la souveraineté, à la sécurité ou à l'ordre public de son Etat. » Mais qui est derrière le mot « partie » ? Non pas une entité abstraite, mais des policiers, des fonctionnaires, des juges, des magistrats... qui sont des hommes, qui ont leurs opinions politiques, sont en fonction plus longtemps que les gouvernements et peuvent « estimer » ou ne pas estimer utile de rejeter une demande de coopération : en réalité, l'initiative n'est jamais dans les mains d'une « partie » ou d'un « Etat » ; ces n'existent que par leurs fonctionnaires, qui bénéficient toujours d'une certaine latitude dans l'application de la loi et agissent autant qu'ils le peuvent selon leurs opinions et selon le sens du vent de la politique.

La seule réserve formulée par le texte concerne la protection des données personnelles, car la Turquie ne dispose pas d'une législation adéquate. « *Dans l'attente* », l'accord ne concernera que les informations autres que celles à caractère personnel. Mais qui va surveiller dans les détails le fonctionnement et le respect de cette disposition ?

L'étude d'impact se termine sur cette remarque : « *La signature de ce texte a donc pour principal objectif d'**officialiser des échanges déjà réguliers entre les différents services de police**. L'échange portera sur des méthodes de travail, des stratégies de lutte contre la criminalité, des analyses des phénomènes criminels, des **échanges de bonnes pratiques*** ». Tous ceux qui s'intéressent de près à la Turquie savent ce que sont les « bonnes pratiques » de la police turque (et de la nôtre aussi d'ailleurs). Cette phrase est destinée à minimiser la portée de l'accord.

En gros, cet accord ne servirait à rien puisqu'il existe déjà... Mais entre « *des échanges déjà réguliers* », c'est-à-dire de simples pratiques administratives, et **une loi**, il y a un gouffre ! Cela signifie que ce qui relevait de la pratique quotidienne des services de police, et était réglementé par de simples circulaires, va s'appliquer à tous les services et de manière obligatoire.

L'auteur de l'étude d'impact estimant que l'adoption du projet de loi sera finalement sans conséquence, ce texte magnifique se termine sur les mots : « *Aucune réserve* ».

Pour ma part, j'avais exprimé des réserves quant à l'adhésion de la Turquie, en l'état actuel de son gouvernement, à l'Union européenne : je voyais dans le mandat d'arrêt européen, dans la " liste des organisations terroristes " de l'UE, des leviers par lesquels la Turquie peut ou pourrait agir et par lesquels elle pourrait prolonger sa politique répressive au-delà de ses frontières. Mais dans ce domaine la Turquie n'a même pas besoin de l'Union européenne ! Tous les leviers existent déjà !

Réfléchissons à l'affaire Aurore Martin ! Cette affaire est un mauvais présage pour nos amis turcs réfugiés en France.

Note: le 22 janvier 2013 un lecteur me transmet cette information:

"Après la France, la Belgique. Ça devient franchement inquiétant. " Voir:

http://www.rtb.be/info/belgique/detail_la-belgique-et-la-turquie-renforcent-leur-cooperation-judiciaire-et-policiere?id=7912708

Etienne Copeaux

Historien de la Turquie au XXe siècle, et de la question chypriote. Ancien pensionnaire de l'Institut Français d'Etudes anatoliennes (Istanbul)

RUE 89

Pinar Selek condamnée à la prison à perpétuité en Turquie

24 janvier 2013

Par Pierre France

La sociologue Pinar Selek a été condamnée cet après-midi par la justice turque à la prison à perpétuité. La Turquie accuse Pinar Selek d'avoir participé à un attentat en 1998, qui s'est ensuite avéré être un accident. Elle a été relaxée trois fois, mais l'acharnement de la cour suprême lui a valu ce quatrième procès, à l'issue duquel elle vient d'être condamnée à de la prison à perpétuité pour terrorisme. Pinar Selek va demander l'asile politique, ce qu'elle avait toujours refusé de faire jusqu'à présent.

Pinar Selek vient d'être condamnée à la prison à perpétuité par la cour criminelle de Turquie. Il faut dire que la sociologue turque en exil à Strasbourg était mal partie dans la vie, avec un grand-père, Cemal Hakki Selek, fondateur du parti de gauche des travailleurs de Turquie et son père, Alp Selek, 83 ans, avocat défenseur des droits de l'homme emprisonné pendant cinq ans après le coup d'Etat militaire de 1980.

C'est sans doute une des raisons qui pousse l'Etat turc à s'acharner sur son sort, depuis qu'elle s'est intéressée à la question des minorités en Turquie pour ses études de sociologie. Elle croise et rencontre évidemment des Kurdes, ce qui est presque déjà condamnable en Turquie. Lorsqu'en 1998, une explosion dévaste le bazar aux épices d'Istanbul, les séparatistes Kurdes du PKK sont accusés et elle se retrouve dans les locaux de la police, torturée en étant pendue au plafond par les bras, avec des électrodes branchées sur sa tête... Elle refuse de livrer les noms des Kurdes qu'elle a rencontrés.

Plusieurs rapports d'expertise ont montré depuis qu'il n'y a pas eu d'attentat, et que l'explosion de 1998 était accidentelle. La même cour criminelle turque, l'équivalent d'une cour d'assises française, a acquittée trois fois Pinar Selek, en 2006, en 2008 et 2011. Mais par trois fois, la cour suprême a cassé ces jugements. Ce jeudi 24 janvier, elle a été condamnée pour la première fois, à la peine maximale, la prison à perpétuité pour terrorisme. Ce procès a été rendu possible par l'acharnement d'un procureur de la 12e cour pénale d'Istanbul qui a profité d'un congé maladie du juge en charge du dossier, pour se substituer en toute illégalité à la Cour suprême.

Me Martin Pradel, avocat et chargé de mission pour la Fédération internationale des Droits de l'Homme, précise la décision :

« Les juges ont condamné Pinar parce qu'on leur a dit de le faire, et non parce qu'ils pensent qu'elle est coupable. Leurs jugements ont été cassés trois fois, ils indiquent cette fois que l'avis de la cour suprême s'impose à eux. Pinar Selek se déclare « debout et prête à se battre ». Il reste comme recours à Pinar un appel devant la cour suprême, mais on voit mal comment elle pourrait se déjuger, et un ultime devant la Cour européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg. Et au vu des nombreuses irrégularités constatées dans ce dossier, il y a de quoi bâtir un dossier très solide. »

En exil à Strasbourg

En exil à Strasbourg, Pinar Selek poursuit une thèse de sociologie avec le soutien des élus de la Ville et de l'Université. Elle a confié dans plusieurs interviews qu'il n'y avait que trois solutions pour ceux qui, comme elle, aiment leur pays :

« En réalité, mon péché est de vouloir être libre dans mes recherches de sociologue, dans mes revendications politiques, et d'avoir osé travailler sur le mouvement kurde. En Turquie, il n'y a aujourd'hui que trois options pour ceux qui, comme Hrant Dink, ce

journaliste turco-arménien assassiné en 2007, Nazim Hikmet, ce poète turc mort en exil à Moscou en 1963, ou moi-même, aiment leur pays et luttent pour étendre la liberté : la prison, la mort ou l'exil. »

Dans le dossier de la cour suprême, il n'y a pourtant que les déclarations d'un prisonnier kurde torturé en 1998 et qui a donné son nom comme celui d'une militante du PKK, le mouvement de libération du Kurdistan, dénoncé comme organisation terroriste par Ankara. Le prisonnier a beau s'être rétracté depuis, qu'importe !

Reste que la situation juridique de Pinar Selek va se compliquer. La sociologue de 41 ans n'a jamais demandé l'asile politique à la France, car elle voulait pouvoir retourner un jour en Turquie. Mais sans ce statut, et désormais condamnée, elle risque d'être extradée vers la Turquie en vertu des accords franco-turcs signés l'an dernier. Selon Me Pradel, il faudra qu'elle en passe par le statut de réfugiée :

« La cour criminelle a assorti sa décision d'un mandat d'arrêt, ce qui ouvre la voie à une procédure d'extradition vers la Turquie. Il n'y a qu'un asile politique garanti par la France pour l'empêcher. »

Ce matin, une manifestation de soutien sur le parvis devant la fac de droit de Strasbourg a réuni 200 personnes. Pinar Selek apprécie ces marques de soutien, elle qui souffre de l'éloignement d'Istanbul, de son pays et de ses proches. Mais le collectif va peut-être devoir recruter d'autres membres s'il veut empêcher l'extradition de Pinar Selek par la France, le dossier pourrait rapidement se transformer en cauchemar diplomatique. Le député PS Philippe Bies a indiqué sur son blog qu'il engagerait les démarches pour qu'elle puisse obtenir le statut de réfugiée politique. Une trentaine de parlementaires se sont aussi engagés en faveur de la sociologue turque, ainsi que le président de l'Université de Strasbourg Alain Beretz. Résignée, Pinar Selek a déclaré en soirée qu'elle allait demander l'asile politique à la France.

LE FIGARO

Les avocats français solidaires des Turcs

AFP Mis à jour le 04/02/2013 à 19:52 | publié le 04/02/2013 à 19:48

Les avocats français se disent "indignés" dans une lettre au président de la République par l'évolution de la situation de leurs confrères turcs, après la récente arrestation de neuf de ces juristes engagés dans la lutte contre les violences policières. "Nous venons d'apprendre que plusieurs avocats ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement au terme de procès dont tout donne à penser qu'ils ont été rendus au mépris des droits de la défense", peut-on lire dans ce courrier à François Hollande daté de vendredi et rendu public aujourd'hui. Il est signé "au nom de tous les avocats de France" par le président du Conseil national des barreaux (CNB), Christian Charrière-Bournazel, le bâtonnier de Paris, Christiane Féral-Schuhl, et le président de la conférence des bâtonniers, Jean-Luc Forget. Proches des milieux d'extrême gauche, les neuf avocats turcs récemment arrêtés se sont surtout illustrés en défendant les victimes de violences policières et carcérales. Les neuf juristes ont rejoint en prison 36 autres avocats turcs: 33 sont soupçonnés de liens avec les rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et trois sont accusés d'avoir participé à un complot contre le gouvernement, selon un décompte publié par le barreau de Diyarbakir (sud-est). Dans leur courrier, les trois avocats français accusent le gouvernement et la justice turcs de violer les principes de la Convention européenne des droits de l'Homme, pourtant ratifiée par Ankara. "Il nous paraît donc nécessaire d'exiger que la Turquie suspende sa participation aux travaux du Conseil de l'Europe et cesse de siéger à la Cour européenne

des droits de l'Homme de Strasbourg dont elle méprise superbement le corpus législatif et les jurisprudences", indique le courrier.

RFI

Turquie : record mondial avec 76 journalistes emprisonnés

Article publié le : lundi 22 octobre 2012 - Dernière modification le : lundi 22 octobre 2012

TURQUIE / MÉDIAS / LIBERTÉ D'EXPRESSION -

Par **AFP**

La Turquie détient le record mondial du nombre de journalistes emprisonnés, a affirmé dans un rapport publié ce lundi 22 octobre le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), dénonçant « *une des plus vastes opérations de répression de la liberté de la presse de l'histoire récente* ».

Au terme d'une analyse détaillée de chaque dossier, le CPJ, une ONG basée à New York, a identifié 76 journalistes emprisonnés en Turquie au 1er août, dont « *au moins 61 (...) étaient détenus en relation directe avec leurs travaux publiés ou leurs activités de collecte d'information* ». La situation de 15 autres journalistes était moins claire, justifiant des recherches plus approfondies, a indiqué l'ONG.

Avec ce bilan, « *le nombre d'emprisonnements (de journalistes) en Turquie aujourd'hui dépasse celui des autres pays les plus répressifs, dont l'Iran, l'Erythrée et la Chine* », constate le CPJ. Le Comité estime que « *le gouvernement (turc) du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a mis en œuvre une des plus vastes opérations de répression de la liberté de la presse de l'histoire récente* ». Il dénonce, outre les arrestations en masse de journalistes au titre de la lutte contre le terrorisme, des « *tactiques de pressions pour insuffler l'autocensure* » dans les rédactions. Selon le rapport, environ 70% des journalistes incarcérés sont poursuivis pour des liens supposés avec les rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), sous l'accusation d'« *appartenance à une organisation terroriste* ». La justice turque mène depuis deux ans une vaste campagne pour démanteler l'Union des communautés kurdes (KCK), une organisation clandestine considérée par les autorités comme une branche « *civile* » du PKK, qui a conduit à l'arrestation de centaines de militants de la cause kurde. Les autres journalistes emprisonnés l'ont été pour leur appartenance supposée à d'autres organisations clandestines ou pour leur participation à des projets de coups d'Etat, indique le CPJ, qui souligne que plus des trois quarts des prévenus attendent encore leur jugement, certains depuis plusieurs années. « *Le gouvernement turc doit libérer tous les journalistes détenus sur la base de leurs activités journalistiques* », appelle l'ONG, qui réclame également une réforme en profondeur des lois utilisées pour réprimer la presse. Le CPJ enjoint aussi M. Erdogan d'arrêter de porter plainte systématiquement pour diffamation contre les « *journalistes critiques* », de les « *déprécier publiquement* » et d'exercer des « *pressions sur les médias critiques pour qu'ils adoptent un ton plus modéré* ».